VOLUME XVIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 29 AVRIL 1931 NUMERO 48

Adresses tou... "LA L..." ABONNEM...
Canada - - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

UN PROJET DE FUSION DES TROIS PROVINCES DE L'OUEST

Le "Regina Leader" suggère qu'elles soient réunies sous un gouvernement unique, par mesure d'économie — Mais du point de vue politique, la chose est impossible

Ottawa. — Les provinces de l'Ouest traversent actuellement une crise déplorable dont on parle tous les jours en Chambre et dont les journaux des principales villes des prairies nous entretiennent. Ils recommandent de temps à autre des solutions dont quelques-unes dépassent en hardiesse tout ce que l'on avait suggéré jusqu'ici.

Le "Regina Leader" vient de suggérer que les trois provinces de l'Ouest se fusionnent et ne forment qu'une vaste province sous un gouvernement unique. Cette proposition est peut-être nouvelle pour l'Ouest, mais ont avait déjà parlé d'un semblable projet pour les provinces maritimes dont les finances ne sont guère florissantes.

La recommandation est hardie, comme nous le disions tout à l'heure, mais elle ne répugne pas. En effet les populations conjointes des trois provinces de l'Ouest ne s'élèvent guère qu'à plus de 2,000,000 d'habitants, ce qui est moindre que la population de la province de Québec et beaucoup au-dessous de celle de la province d'Ontario. Au point de vue de la population, il n'y aurait donc pas d'inconvénient.

Quelques détails

La province d'Alberta, avec une population de 646,000 habitants, a une législature qui coûte aux contribuables une somme de $197,250, soit tout près de $200 000.

La province de la Saskatchewan a, de son côté, une population de 866,700 habitants et elle dépense pour sa législature une somme de $199,150.

Le Manitoba a, d'autre part, une population de 663,000 habitants et sa législature coûte au trésor provincial une somme de $188,000.

La thèse du "Regina Leader" s'appuie donc sur des faits indéniables. Il poursuit son étude de cette façon: les dépenses de l'Alberta pour fins administratives provinciales sont de 30 sous; en Saskatchewan elles sont de 23 sous et au Manitoba de 28 sous.

Recommandation saine

Si l'on se place au point de vue politique, le projet n'a pas beaucoup de chances de réussir. Les conflits d'ordre politique, au Canada, et surtout depuis quelques années, semblent irréductibles. Ce sont eux qui ont creusé des fosses profondes entre les provinces.

Sans doute les intérêts politiques s'insurgeront contre l'idée. Moins qu'on le pense cependant. Depuis quelque temps, on sent que les trois provinces de l'Ouest se resserrent l'une contre l'autre. Leur vie commune est en danger. Le problème du blé les affecte toutes trois également. Une province se fait-elle représenter à Ottawa que les deux autres emboîtent le pas et suivent l'exemple. Pas une conférence d'une province avec le fédéral à laquelle les deux autres ne participent pas. Toutes trois réclament les mêmes traitements de faveur du fédéral.

Aussi, dans les prairies, le facteur politique disparaît-il rapidement sous l'influence du facteur économique. C'est la grande idée qui mène le monde aujourd'hui. C'est elle qui provoque les changements profonds qui surviennent en Europe, soit sous forme de traités politiques, soit encore sous forme d'unions douanières, comme celle qui vient d'être signée entre l'Allemagne et l'Autriche. N'est-ce pas cette idée qui anime M. Briand quand il recommande la fondation des Etats-Unis d'Europe?

Cinq provinces

Sous la poussée de la crise économique on commence à se rendre compte que le Canada a trop de neuf provinces. Pour nos besoins économiques, il nous suffirait d'en avoir cinq. La première comprendrait la Colombie Britannique et une partie de l'Alberta jusqu'à Lethbridge; la deuxième réunirait la seconde partie de l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et une partie de l'Ontario jusqu'à Fort William; la troisième serait la province d'Ontario; Québec resterait ce qu'elle est. Mais les trois provinces maritimes se fusionneraient et ne formeraient plus qu'une seule province, ayant des intérêts communs, que seule une division politique empêche d'apercevoir clairement. Géographiquement, les provinces maritimes ne sont qu'une seule et même province.

On invoque pour arriver à ce but de fusionnement des provinces les dépenses qu'occasionnent neuf législatures. La richesse fondamentale du Canada se porterait encore excellemment, quand bien même nous devrions faire vivre sept législatures provinciales.

Intérêts identiques

Il s'agit de plus que cela. Il importe de réunir sous un même gouvernement les provinces qui ont des intérêts identiques. L'Ouest tout entier dépend du blé. Qu'il se gouverne donc par lui-même d'une façon homogène. Actuellement l'Alberta a un gouvernement fermier avec une légère tendance libérale; la Saskatchewan a un gouvernement de coalition que tout le monde connaît comme une administration purement conservatrice; le Manitoba a un gouvernement fermier avec une forte tendance libérale.

Un peu de sincérité politique ramènerait les trois provinces sous un même drapeau.

Un Canada à cinq provinces serait peut-être le cauchemar des nombreux politicailleurs qui vivent de la politique provinciale. L'idée toutefois ne répugne ni au point de vue géographique ni au point de vue économique.

C'est un projet qui exige d'ores et déjà une étude sympathique et sérieuse.

LE "POOL" DEVANT LA COMMISSION

Il se prononce contre le commerce des grains à livraison future, que les fermiers en général réprouvent

La Commission Stamp a terminé l'audition des témoins au Canada sur le commerce des grains pour livraison future. Les derniers témoins entendus mercredi ont été M. A.-J. McPhail, président de l'Agence centrale de vente du "Pool", et M. Andrew Cairns, statisticien du "Pool".

Des 52 témoins entendus au cours des huit séances tenues par la commission dans les trois villes des prairies, MM. McPhail et Cairns représentaient seuls la grande Coopérative des producteurs de blé de l'Ouest, organisme qui dispose de la récolte de 140,000 fermiers. Plusieurs autres membres du pool, et même des directeurs de l'agence centrale de vente ont témoigné, mais ils ne parlaient pas au nom du "Pool", et cette organisation n'avait pas encore été officiellement entendue.

La grande majorité des fermiers de l'Ouest, a dit M. McPhail, est opposée au commerce des grains pour livraison future. Ils sont fortement d'avis que ce commerce leur nuit, bien qu'ils n'en aient pas de preuve. Une enquête du gouvernement sur la bourse de Winnipeg permettrait, dit-il, de voir si, oui ou non, les plaintes contre le système d'options sont justifiées.

M. Cairns a présenté un rapport élaboré constituant une attaque du système d'options au point de vue économique. La seule autre étude économique présentée est celle du Dr J.-W.-T. Duvel, économiste en chef de l'administration des grains pour livraison future du gouvernement des Etats-Unis, et favorise le système d'options.

Six témoins ont été entendus mercredi en plus des représentants du "Pool". De ces six témoins quatre se sont prononcés contre le système de vente des grains pour livraison future, ce qui porte à 19 sur 52 le nombre des témoins qui tiennent le système d'options responsable de la situation.

La commission est partie de Winnipeg pour les Etats-Unis; elle a siégé à Minneapolis jeudi, et à Chicago vendredi. Le rapport de la commission sera prêt avant le départ de sir Josiah pour Londres, aujourd'hui.

Le sucre d'érable en Europe

Ottawa. — Au sujet du sucre d'érable, le gouvernement du Canada n'a pas encore trouvé le moyen de le transporter en Europe sans qu'il perde un peu de sa valeur, a déclaré le ministre du commerce en réponse à M. E. Roberge, député de Mégantic.

Vétéran de 1885

NAPOLEON NAULT,

fils d'André Nault, qui vient de mourir à Havre, Montana. Il avait pris une part importante aux événements de 1885, en Saskatchewan.

LE SACRE DE MGR DESMARAIS

Le Délégué apostolique préside la cérémonie, entouré de dix-sept autres évêques

Saint-Hyacinthe. — S. G. Mgr Joseph-Aldée Desmarais, évêque de Ruspe, auxiliaire du diocèse de Saint-Hyacinthe, a été sacré, le 21 avril, dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe, au milieu d'une pompe extraordinaire. Pas moins de dix-huit évêques, venus de toutes les parties du Canada, étaient présents. S. E. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada, présidait la cérémonie. Le sermon de circonstance fut prononcé par S. E. Mgr Joseph-Arthur Papineau, évêque de Joliette. Les parents du nouveau prélat, M. et Mme F.-X. Desmarais, de Saint-Ephrem d'Upton assistaient à la cérémonie qui faisait de leur fils un évêque, ainsi que plusieurs de ses frères et soeurs.

S. E. Mgr Cassulo, délégué apostolique, était l'évêque consécrateur, assisté de NN. SS. J.-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, et Alphonse-E. Deschamps, auxiliaire de Montréal.

Les prélats présents, outre l'évêque consécrateur et les assistants, étaient NN. SS. Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa; Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface; J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet; J.-Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier; Alphonse-Osias Gagnon, évêque de Sherbrooke; Louis Rhéaume, évêque d'Haileybury; Georges Courchesne, évêque de Rimouski; Joseph-Arthur Papineau, évêque de Joliette; Charles Lamarche, évêque de Chicoutimi; Ovide Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin; Omer Plante, auxiliaire de Québec; A. Turquetil, préfet apostolique de la Baie d'Hudson; J. Guy, vicaire apostolique de Grouard; Rodrigue Villeneuve, O.M.I., évêque de Gravelbourg; F.-Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe.

Ils emportaient $12,000, mais l'auto va se briser contre un arbre...

Montréal. — Lundi midi, comme le caissier C.-E. Latour, de la succursale du boulevard Saint-Laurent de la Banque Canadienne Nationale, ne revenait pas à son poste après l'heure du dîner, le gérant fit une inspection qui révéla l'absence de $12,000.

A peu près dans le même moment, une auto conduite par Latour allait s'écraser contre un arbre près de Sainte-Anne de Bellevue et ses quatre occupants étaient violemment projetés sur le sol. Latour avait une jambe brisée; les trois autres, peu gravement blessés, se sont échappés, laissant leur compagnon sur le bord de la route.

Trois policiers de Montréal l'ont recueilli et fait transporter à l'hôpital, où l'on s'est aperçu que ses habits étaient littéralement farcis de billets de banque. Il en avait dans ses bas, dans sa chemise, dans ses sous-vêtements et dans ses poches, — un total de $5,000 — il avait passé le reste à ses compagnons. Les hardis voleurs avaient acheté une automobile de $2,000 et étaient en route pour Ottawa.

CHAUD ACCUEIL DE LONDRES AU ROI ALPHONSE

Jamais le peuple londonien ne lui avait accordé une telle bienvenue — Fausses rumeurs

Londres. — Le peuple de Londres a souhaité une tumultueuse bienvenue au roi Alphonse XIII. Sur le quai de la gare, il y a eu une bousculade qui a failli renverser le roi lui-même. De toute part, de la gare à l'hôtel, la foule a acclamé le monarque exilé. Aux innombrables "Hurrah!" se mêlait l'acclamation espagnole "Viva el Rey!" Jamais le peuple londonien n'avait fait à Alphonse XIII un tel accueil.

Presque au temps où le peuple londonien acclamait le roi exilé, la Grande-Bretagne et ses Dominions reconnaissaient, à l'instar de quinze autres pays, la nouvelle république d'Espagne. Ces autres pays sont: la France, le Mexique, le Portugal, l'Uruguay, Cuba, le Chili, l'Argentine, la Turquie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, la Grèce, la Belgique, la Suède, l'Allemagne et la Pologne.

La réception a été dépourvue de tout caractère officiel et les autorités anglaises n'y avaient aucun représentant.

Pas millionnaire

Le "Daily Mail" de Londres publie aujourd'hui un article où son correspondant diplomatique déclare qu'Alphonse l'autorise à dire que l'ancien roi d'Espagne n'est ni millionnaire, ni simplement riche, mais qu'il se trouve dans une situation fort éloignée de l'aisance financière. Le correspondant déclare tout à fait fausse l'assertion publiée à maintes reprises que le roi avait placé sa fortune à l'étranger. Il ajoute que toutes les économies que le roi avait pu effectuer, il les avait placées en Espagne, dans les industries et les utilités publiques d'Espagne, et cela jusqu'à la fin de son règne.

A Fontainebleau

Fontainebleau. — La reine d'Espagne, ses enfants et leur suite, occupent le second étage d'un hôtel d'été. Le roi est venu les y rejoindre à la suite de son voyage à Londres. La reine a quitté Paris les larmes aux yeux: "Quitter Paris, a-t-elle dit, c'est comme quitter ma seconde patrie. Je suis en route une fois de plus."

Mlle Tolstoï pourra visiter le Canada

Ottawa. — Mlle Alenadra Tolstoï, fille du comte Tolstoï, célèbre romancier russe, pourra visiter le Canada si elle se soumet aux lois canadiennes, a déclaré M. W.-A. Gordon, ministre de l'immigration, en réponse à M. J.-S. Woodsworth, député de Winnipeg.

Nouvelles Brèves

REGINA. — Une jolie fillette de trois ans, Ruth-Ann Burns, qui jouait près de la maison de ses parents, est allée se jeter contre un auto qui l'a écrasé à mort.

KERROBERT, Sask. — Alphonse Nault, en travaillant avec un moteur, sur une ferme, est tombé accidentellement et a eu la tête écrasée sous une roue.

BETHUNE, Sask. — Un incendie d'origine inconnue a détruit l'hôtel Palmer. Les dommages sont d'environ $18,000.

WINDSOR. — Le roi George V a reçu Alphonse XIII d'Espagne, vendredi, au château de Windsor.

TORONTO. — L'association des éditeurs de journaux quotidiens tient sa convention annuelle cette semaine à Toronto.

OTTAWA. — Dans les deux premiers mois de 1931, le Canada a exporté en France près de deux fois autant de blé que durant les mois de novembre et décembre de l'année dernière et sept fois autant que durant les deux premiers mois de 1930.

MONTREAL. — Le feu a détruit les entrepôts de la "Western Canada Flour Mills", causant des dommages évalués à $500,000. Six pompiers ont été blessés.

WASHINGTON. — Dans une communication à la légation à Washington, le gouvernement du Honduras annonce officiellement la fin de l'agitation révolutionnaire.

PARIS. — L'infante Isabelle, tante du roi Alphonse XIII d'Espagne, actuellement en exil, est morte à l'hôpital jeudi. Elle était âgée de 80 ans.

BERLIN. — Le nombre des chômeurs continue à diminuer en Allemagne. Il a diminué de 120,000 du 31 mars au 15 avril. Il y a actuellement 4,628,000 chômeurs.

Le juge W.-L. Walsh, de l'Alberta, deviendra lieutenant-gouverneur

Ottawa, — Le juge W.-L. Walsh, de la Cour suprême de l'Alberta, aurait été nommé lieutenant-gouverneur de cette province pour succéder à l'hon. William Egbert, dit-on à Ottawa. Il prendrait charge de ses fonctions le 6 juin prochain.

Fête des arbres le 4 mai

Par décision des autorités provinciales, la fête des arbres est fixée au lundi 4 mai.

PIE XI, POUR LA SECONDE FOIS, SORT DE LA CITE VATICANE

Il se rend, dans son automobile, à la cérémonie d'inauguration du Collège de la Propagation de la Foi — Une institution due à la générosité de l'archidiocèse de Chicago

Rome. — Pour la seconde fois depuis son avènement, S. S. Pie XI est sorti de la Cité Vaticane. Le Saint-Père a assisté à l'inauguration du nouveau collège de la Propagation de la Foi. C'est cependant la troisième fois que le Pape sort du Vatican lui-même, mais la sortie de la Cité Vaticane ne fut précédée que par celle faite lors de la procession du 25 juillet 1929, jour où Pie XI se rendit sur la place devant Saint-Pierre pour la célébration relative au traité de Latran.

Le cardinal Mundelein, archevêque de Chicago, dont l'archidiocèse fournit la somme d'un million et demi de dollars pour le collège, a officié à la cérémonie de dédicace.

Le Souverain Pontife monta dans une automobile, où il prit place seul. Une vingtaine d'autres automobiles portant les cardinaux et la suite du Pape suivaient la voiture papale. Le départ du Saint-Père se fit à 10 h. 57 du matin, et l'arrivée à destination avait lieu deux minutes plus tard. Le cortège passa devant le collège catholique américain.

Au moment de l'arrivée du Pape au collège, une grande foule l'applaudit, et tout le monde se mit à genoux. De toute part on entendait des cris de: "Vive le Pape!" Cardinaux et prélats reçurent le Souverain Pontife à l'entrée du collège.

Le Pape suivit les cardinaux dans la chapelle du collège, jusqu'au maître-autel, où il s'agenouilla devant le Saint-Sacrement, pendant que la chorale chantait. Le cardinal Mundelein était à sa gauche et le cardinal Pacelli à sa droite. Le Saint-Père se leva et gagna le trône au chant de: "Tu es Petrus".

En entrant dans la chapelle, le Pape passa parmi une foule de fidèles agenouillés. Il portait la calotte blanche et le camail rouge avec collet d'hermine.

Le cardinal van Rossum, préfet de la Propagande, remercia Sa Sainteté d'être venue à la dédicace du collège. Le Pape répondit: "Vous n'avez pas besoin de nous remercier, car cette inauguration est assez importante pour justifier notre présence ici." Il rappela l'occasion où il bénit la pierre angulaire du collège et dit: "Nous remercions la divine Providence qui nous a fourni l'occasion d'inaugurer personnellement ce magnifique collège, surtout quand nous songeons à l'influence qu'il exercera sur le monde."

Parlement Fédéral

LA SITUATION N'EST PAS SI MAUVAISE, ASSURE M. BENNETT

Le premier ministre croit qu'on exagère et que les fermiers de l'Ouest ne sont pas à plaindre — L'adresse est enfin votée par une majorité de 34 voix

Ottawa. — Enfin, le débat sur l'adresse est clos. La Chambre a adopté l'adresse et la majorité ministérielle a été de 34 voix, 110 députés conservateurs et un indépendant, M. Neil, votant pour la mesure, et 77 députés de gauche, libéraux, progressistes et fermiers unis de l'Alberta, votant contre.

Auparavant, il avait fallu disposer de l'amendement libéral proposé par M. Mackenzie King et du sous-amendement d'extrême gauche soumis par M. Robert Gardiner, chef des fermiers unis.

Cette majorité de 34 voix ne peut probablement être considérée comme la majorité dont le gouvernement dispose. Le premier vote de la soirée, sur le sous-amendement Gardiner, doit en donner une meilleure idée. La gauche et la droite, l'une et l'autre étant à peu près au complet, se sont alors nettement divisées, 113 députés d'un côté et 82 de l'autre, ce qui assurait au gouvernement de M. Bennett une majorité de 31 voix.

Sur l'amendement King, à cause de l'abstention de neuf députés, le vote a été moins considérable, tandis que la majorité ministérielle s'augmentait à 43: pour l'amendement, 73 voix; contre l'amendement, 116.

Le sous-amendement Gardiner

Le sous-amendement Gardiner, invoquant le cas d'urgence nationale, demandait la création d'un comité spécial de la Chambre chargé de remédier à la situation actuelle. Il exprimait en outre l'opinion:

a) Que la défaillance, ou l'inhabileté des banques de fournir le crédit essentiel à nos cultivateurs pour leurs opérations du printemps, rend impérieuse la nécessité de leur donner une assistance fédérale, soit directement, soit au moyen de garantie aux banques, ou autrement;

b) Que la situation sérieuse qui prévaut actuellement dans le pays relativement au chômage demande aussi qu'on agisse immédiatement en vue de fournir plus de travail, et qu'on passe d'autres mesure de secours direct, partout où un tel secours est nécessaire."

Le chef progressiste avait appuyé son sous-amendement d'un discours assez sombre, annonçant la ruine complète de l'agriculture dans l'Ouest, s'il ne se produit pas un changement.

M. Bennett est optimiste

Plusieurs discours ont été prononcés immédiatement avant le vote. Celui du premier ministre est particulièrement significatif et fait montre d'un bel optimisme.

Au cours du débat, dit-il, de graves exagérations ont été commises à propos des conditions qui existent dans l'Ouest. Le malheur, c'est que cela va se répéter à l'étranger et causer du tort à notre pays en général.

Les oppositionnistes seraient bien en peine de prouver leurs avancés. La situation est loin d'être aussi mauvaise qu'ils ont dit dans les provinces de l'Ouest. Des milliers et des milliers de fermiers de l'Ouest ont de l'argent à la banque. La production des provinces des prairies, depuis trois ans, a été de près de $2,000,000. La production minière et minérale s'organise là-bas. Malgré cela des députés osent prétendre que ces provinces sont à la veille de la banqueroute. C'est une belle publicité qu'ils nous font à l'étranger.

Comment les provinces de l'Ouest seraient-elles menacées de banqueroutes quand elles achètent plus d'automobiles que jamais? M. Bennett cite à ce propos d'abondantes statistiques. Il conclut par une question: Des gens qui peuvent dépenser $300,000,000 pour l'automobile seulement sont-ils menacés de faillite?

Les causes du malaise

Pourquoi ne pas avoir le courage de dire franchement quelle est la cause du malaise dans les provinces de l'Ouest et ailleurs? C'est la spéculation, l'agiotage. C'est la première et la principale cause du malaise. Il ne s'agit pas de spéculation sur les blés ou sur les compagnies d'huile de l'Ouest mais d'agiotage pur et simple. Sait-on que les banques canadiennes ont dû débourser $400,000,000 par suite des pertes subies par des Canadiens à Wall Street?

La deuxième cause du malaise, c'est la vente à tempérament, la vente qui prélève d'avance une part sur le salaire hebdomadaire dont le salarié n'est jamais certain. De ce genre de vente il a fini par résulter la surproduction industrielle, un autre mal.

Il y a aussi la mévente de notre blé. M. Bennett l'attribue à la surproduction en même temps qu'à la concurrence russe. Les experts en matière de céréales ne l'avaient malheureusement pas prévue. Les producteurs canadiens se sont vus en possession de vastes provisions de céréales alors que les prix tombaient lourdement.

Pas de prix fixe pour le blé

On a demandé que le gouvernement fixe un prix pour le blé mais le gouvernement a refusé et M. Bennett déclare que tout gouvernement qu'il dirigera fera de même. La fixation d'un prix peut bien être un soulagement temporaire mais le mal qui s'ensuit est pire que le mal précédent. Ce qu'il faut rechercher ce sont des remèdes qui guérissent et non pas des remèdes qui soulagent. L'expérience de l'"United States Farm Relief Board" est là pour le démontrer.

M. Bennett prétend que les ventes du blé canadien en Grande-Bretagne n'ont pas diminué, mais qu'elles ont augmenté sous le régime conservateur. Il cite des statistiques.

Il cite encore des statistiques pour démontrer que la vente du blé canadien a augmenté en France depuis que les conservateurs sont au pouvoir à Ottawa.

Le chômage

Le premier ministre considère que son gouvernement a fait son possible pour remédier au chômage. S'il avait fait moins, bien des gens diraient qu'il n'a pas fait assez. Mais personne peut-il prétendre que les $20,000,000 votés en septembre n'ont pas été employés à bon escient? Certes, les $20,000,000 n'ont pas été le point de départ d'une prospérité inouïe.

Pourquoi nommer un comité spécial pour étudier la question économique? Les comités ordinaires de la chambre sont à la veille d'être formés et ils sont tout désignés pour étudier cela. Le gouvernement entend prendre la pleine responsabilité de son administration et s'il lui arrive de tomber, ça ne sera pas pour avoir hésité à prendre ses responsabilités.

Pour les colons

M. Oscar Boulanger, député libéral de Bellechasse, est l'auteur d'une intéressante résolution qui a été débattue ces jours-ci:

"La Chambre est d'avis que pour remédier au chômage dans les villes en encourageant un mouvement de retour à la terre, le gouvernement du Canada devrait inviter les chemins de fer à rétablir les taux réduits de passage en faveur des colons, et devrait aider, par octrois de deniers publics, les chemins de fer à rétablir ces taux, s'il est nécessaire.

Le chef des fermiers unis de l'Alberta n'est pas en faveur du projet parce qu'il considère qu'à l'heure actuelle l'agriculture ne fait plus vivre son homme. Tant que les conditions ne se seront pas améliorées, si elles s'améliorent, il ne faut pas penser à dépenser un sou pour créer un mouvement de retour à la terre.

De son côté, le ministre des chemins de fer, le Dr Manion, dit à M. Boulanger que dans les conditions actuelles, alors que leurs recettes sont en diminution, il est bien difficile de demander aux compagnies de chemin de fer de réduire leurs taux de transport.

Un nouveau ministère

Les appointements du solliciteur général sont portés de $7,000 à $10,000 par année. M. Bennett en profite pour annoncer la création prochaine d'un nouveau ministère, celui des communications.

Les communications, ce seront les services aériens, les chemins de fer, les canaux, le sans-fil et autres communications. M. Bennett n'a pas dit que ces autres communications comportaient la radio.

Le premier ministre ajoute que son gouvernement pense sérieusement à réduire le cabinet en amalgamant un certain nombre de départements. Aucune décision n'a été prise encore, car les intéressés se demandent si, d'une telle réduction, il résultera une amélioration dans les services.

M. King approuve.

ECHOS D'EUROPE

Quatorze personnes tuées en France

Lille, France. — On rapporte que quatorze personnes ont perdu la vie et que vingt autres ont été blessées lorsqu'un convoi a frappé un autobus à un passage à niveau près de Fromelles. La locomotive est tombée hors de la voie. Le mécanicien a eu un bras arraché. On l'a ramené ici avec les autres blessés.

L'accident s'est produit sur une voie d'embranchement. Les témoins ont rapporté que l'autobus, qui allait à une grande vitesse, a frappé le convoi à un passage à niveau.

Les élections d'Espagne

Madrid. — Le cabinet du gouvernement provisoire d'Espagne vient de fixer au 21 juin la date des élections pour élire un Cortès.

Un truc de M. Tardieu

Toulouse, France. — André Tardieu, ancien premier ministre de la France, et aujourd'hui ministre de l'agriculture, a donné à ses interrupteurs une dose de leur propre médecine alors qu'il prononçait un discours à l'inauguration de l'Exposition de Toulouse.

Des chahuteurs huaient et sifflaient pendant qu'il parlait. M. Tardieu sortit alors un petit sifflet de sa poche et se mit à leur fendre les oreilles par un cri strident. Ses partisans furent agréablement amusés du truc du ministre et les applaudissements et les bravos plurent si fort qu'ils noyèrent le bruit des adversaires.

Une maison internationale de la presse

Genève. — Au cours de la dernière assemblée de la Société des Nations, M. Titulesco avait lancé l'idée de la construction d'une maison internationale de la presse à Genève. Il avait ensuite adressé aux chefs des différentes délégations une lettre exposant cette idée et suggérant que la contribution à verser fût la même pour chaque Etat, soit $1,000 (25,000 francs).

Le montant des sommes reçues atteint 66,000 francs suisses (330,000 francs français). Ont jusqu'ici fait parvenir leur contribution les Etats suivants: Allemagne, Chine, République Dominicaine, Espagne, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Roumanie, Siam, Suisse, Tchéco-Slovaquie, Venezuela et Yougoslavie.

Un centenaire de Louis Veuillot

Paris. — On va célébrer, cette année, le centenaire de l'entrée de Louis Veuillot dans la presse. L'illustre polémiste commença sa carrière, en effet, en 1831, à l'Echo de Rouen et du département de la Seine-Inférieure, journal "politique, commercial, judiciaire et littéraire". Veuillot y faisait la critique théâtrale, et autre chose aussi probablement. Son premier article, où il éreintait une artiste, parut le 30 septembre 1831. Il devint ensuite rédacteur en chef du "Mémorial de la Dordogne". Il devait avoir mieux... Fêtons ce centenaire, ne serait-ce que pour avoir l'occasion de relire quelques articles de Veuillot, ce qui ne nuit jamais.

Le plus puissant poste de T.S.F. de France

Saint-Nazaire. — L'administration des P.T.T fait construire actuellement aux portes de Saint-Nazaire, entre les communes de Montoir et de Sévérac, un poste de T.S.F. qui sera le plus puissant de France et pourra être entendu par des navires voguant dans les parages les plus lointains de l'Atlantique, sans qu'il soit besoin pour cela d'aucun poste de relais.

Destiné à recevoir et à transmettre les télégrammes des navires, le poste de Saint-Nazaire sera d'une puissance supérieure au poste des Saintes-Maries-de-la-Mer, lequel cependant arrive à capter des télégrammes au départ de New-York et de Buenos-Aires.

Il sera constitué par deux postes conjugués, l'un récepteur à Montoir, l'autre émetteur à Sévérac.

Un record du monde

Paris. — La distance entre Paris et Bordeaux est de 588 kilomètres. Elle vient d'être franchie par un train du P.-O. en 5 h. 50. C'est un beau record.

Aucun train au monde ne soutient, sur cette distance, cette vitesse actuellement.

Le train, pesant 500 tonnes en wagons de luxe, a été d'abord piloté par une machine électrique jusqu'aux Aubrais, en 1 h. 9. C'est là que l'attendait la nouvelle et fameuse locomotive qui, avec un seul arrêt de six minutes à Poitiers pour prendre de l'eau, l'a conduit à Bordeaux à la moyenne de 103 kilomètres à l'heure.

Cette locomotive permet ainsi de gagner près de deux heures sur l'horaire actuel du train le plus rapide. En 1932, ce qui n'est aujourd'hui qu'essai deviendra service régulier.

Les candidats à la succession Doumergue

Paris. — C'est le 13 mai prochain que sénateurs et députés se réuniront au palais de Versailles, en assemblée nationale, pour procéder à la succession de M. Gaston Doumergue. M. Marcel Hutin, dans l'"Echo de Paris", examine les chances des divers candidats:

"M. Paul Doumer est le candidat dont on parle depuis le plus longtemps. Ce n'est pas la première fois qu'il briguera les suffrages du Congrès. Le 17 juin 1906 — il y a vingt-cinq ans — M. Doumer alors président de la Chambre se présentait contre M. Fallières alors président du Sénat qui l'emportait par 449 voix contre 371.

Successeur de M. Doumergue à la présidence du Sénat, le sénateur de la Corse est certainement ce qu'en termes de sport hippique, j'appellerai le "favori du papier".

Il a donné au pays quatre de ses fils, les capitaines René et Marcel Doumer, le lieutenant André Doumer glorieusement tombés au champ d'honneur et le docteur Armand Doumer mort des suites de la guerre. C'est dire de quel respect il est environné.

Au Sénat et à la Chambre, d'après mon enquête, il peut compter sur de très nombreuses voix. M. Aristide Briand dont il a été fréquemment le collaborateur lui a assuré son appui. Bref ses amis estiment qu'il peut passer au premier tour.

M. Paul Painlevé sera son concurrent. M. Paul Painlevé a, lui aussi, déjà brigué les suffrages du Congrès, il y a sept ans, lorsque candidat du Cartel, il succombait par 309 voix contre 515 voix à M. Gaston Doumergue.

Je crois qu'il réunira au premier tour moins de voix que le président du Sénat.

M. Jean Hennessy, ancien ministre de l'agriculture du premier cabinet Tardieu, a laissé également entendre à ses amis qu'il verrait avec plaisir le prestigieux trophée lui échoir.

Enfin, et bien que lui-même semble y avoir renoncé, M. Fernand Bouisson, président de la Chambre, trouvera parmi ses collègues de tous les partis de très vifs encouragements pour se présenter. Ah! si M. Fernand Bouisson n'était pas socialiste!"

Maintenant, il y a d'autres personnalités auxquelles on pense, sans qu'elles aient encore manifesté leurs intentions: M. Aristide Briand, M. Léon Bérard, ministre de la justice, M. Albert Lebrun, sénateur de Meurthe-et-Moselle, etc.

Abolition de la taxe française de séjour

Paris. — Les visiteurs et touristes ne seront plus désormais tenus de payer la taxe de séjour, à Paris.

Cette taxe rapportait 14,000,000 de francs, mais elle a eu pour résultat de détourner un nombre considérable de touristes et de visiteurs. A partir du 1er mai prochain, ladite taxe disparaît.

On discute encore l'abolition des visas de passeports, par suite des innombrables ennuis qu'ils causent mais rien n'a été décidé jusqu'à date.

LA RIPOSTE DU SOVIET RUSSE

Le gouvernement de Moscou interdit l'achat des marchandises canadiennes, par représailles

Moscou. — M. Rosengolz, commissaire du peuple pour les "Affaires étrangères, a lancé un décret pour défendre à toutes les organisations commerciales soviétiques et à leurs représentants commerciaux à l'étranger, d'acheter des marchandises canadiennes ou d'utiliser des moyens de transport canadiens.

C'est la riposte du Soviet au décret d'embargo du gouvernement canadien sur les marchandises russes.

Le gouvernement canadien, explique le décret, a tenté de justifier l'embargo placé sur les marchandises russes, par le fait que la Russie n'a pas signé le traité de Versailles. Cependant, il y a plusieurs pays qui n'ont pas signé ledit traité, notamment les Etats-Unis et la Chine, avec lesquels le Canada entretient des relations commerciales suivies. La décision du gouvernement canadien, lit-on dans le décret, est "évidemment dirigée contre le gouvernement soviétique".

Nouvelle attendue

Ottawa. — La nouvelle de l'embargo russe sur les produits canadiens n'a pas causé de surprise à Ottawa, car elle était attendue.

Le commerce canadien perdra environ deux millions de dollars d'affaires par année. Au cours de l'année 1930, le Canada a exporté en Russie pour une somme de $1,689,000. L'année précédente, les exportations s'étaient chiffrées à $3,043,000.

Le Canada a surtout exporté de la machinerie agricole. Il en avait exporté pour $1,338,000 en 1930.

Il y a quelques années, une mission commerciale russe, établie à Montréal, avait reçu ordre de quitter le pays. Toutefois, les relations commerciales s'étaient continuées entre les deux pays. La Russie achetait de la machinerie agricole canadienne et le Canada achetait du charbon russe. L'importation du charbon russe a causé pendant un certain temps de vives anxiétés dans les charbonnages canadiens. Mais l'automne dernier, les importateurs canadiens ont décidé de ne pas importer de charbon russe pendant l'hiver, et M. R.-B. Bennett a décidé de suspendre toute initiative jusqu'à nouvel ordre.

La proposition Mackie

Au cours de la Conférence impériale, certaines propositions auraient été faites aux ministres canadiens de la part du Soviet, pour développer le commerce entre les deux pays. Mais tout est resté dans le "statu quo".

Subséquemment, le colonel H.-J. Mackie, de Pembroke, qui a visité plusieurs fois la Russie, et qui se trouvait à Londres au temps de la Conférence impériale, est revenu au Canada pour soumettre au gouvernement canadien certaines propositions de la part du Soviet.

La proposition présentée par le colonel Mackie, le 26 février, offrait au Canada un achat de $10,000,000 en machinerie canadienne, payable, un tiers en charbon russe et deux tiers en or. Le colonel Mackie suggérait aussi, au nom de la Russie, la tenue d'une convention à laquelle la Russie prendrait part, dans le but d'organiser la vente du blé sur des bases économiques saines. Depuis lors, M. Howard Ferguson a convoqué une conférence semblable qui doit avoir lieu à Londres, le mois prochain.

Le lendemain ces propositions du colonel Mackie, le gouvernement canadien plaçait l'embargo sur les produits russes.

Cette mesure a été vivement critiquée par les marchands de fourrures canadiens. Elle a été aussi vivement critiquée par les députés oppositionnistes de l'Ouest et applaudie par les députés conservateurs de l'Est.

Un manifeste carliste

Paris. — Dans un manifeste publié vendredi, le cinquième prétendant carliste, don Jaime de Bourbon-Anjou, âgé de 60 ans, a posé sa candidature au trône qu'occupait il y a quelques jours encore son cousin Alphonse XIII.

"Qu'on se souvienne que je suis toujours prêt à aider l'Espagne à éviter l'anarchie", dit don Jaime, dans ce manifeste.

On sait que le carlisme, cause de longues années de guerre civile en Espagne, provient de l'opposition d'un frère du roi Ferdinand VII d'Espagne, don Carlos, à la succession d'une femme au trône d'Espagne, Isabelle II, fille de Ferdinand VII. Don Jaime est l'arrière-petit-fils de ce don Carlos.

Le marquis Merry del Val démissionne

Windsor, Angleterre. — Le marquis Merry del Val s'est rendu au château de Windsor et a officiellement abandonné sa charge d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Espagne auprès de la cour de St. James.

Le marquis était doyen du corps diplomatique de Grande-Bretagne. Le marquis et la marquise ont déjeuné avec le roi et la reine.

Comment Joffre fut nommé généralissime

Dans la "Revue de France", M. Raymond Recouly raconte comment Joffre fut nommé généralissime. M. Messimy était ministre de la guerre. Il songea d'abord au général Galliéni qui, pressenti, fit observer qu'il ne lui restait plus que deux ans de commandement avant d'être atteint par la limite d'âge. Cette période n'était pas assez longue pour lui permettre d'accomplir une besogne utile, durable.

— A qui donc, lui demande M. Messimy, dois-je, après vous, m'adresser?

— Il y en a deux, répond l'autre, sans une hésitation: Pau et Joffre. Je doute, au demeurant, que le premier accepte, pour des raisons qu'il vous dira lui-même.

Le ministre convoqua immédiatement le général Pau. Il est prêt, dit-il, à le nommer chef d'état-major et futur généralissime, mais il lui déclare tout de suite que le gouvernement désire avoir son mot à dire dans la nomination des officiers généraux. Pau répond qu'il ne saurait accepter cette réserve: le futur commandant en chef devant être maître de l'avancement des généraux.

M. Messimy convoque alors le général Joffre qui joint, dans les meilleurs militaires, d'une très grande réputation, qui a fort bien exercé tous ses commandements qui lui ont été confiés. La fermeté de ses convictions républicaines donne par ailleurs pleine garantie aux dirigeants de la République. Joffre, pressenti, accepte sans hésitation la charge qu'on lui offre, mais il y met une condition formelle, qui révèle un trait profond de sa nature: il désire expressément que le général de Castelnau soit nommé en même temps que lui sous-chef d'état-major général déclarant nettement qui si cette désignation n'était pas faite, il se verrait obligé de refuser.

Or, Castelnau, encore qu'il passe pour un des meilleurs esprits de notre état-major, est un catholique très pratiquant, mal vu de certains hommes politiques influents.

Joffre s'élève bien au-dessus de toutes ces absurdes, ces misérables questions. Libre-penseur lui-même, ayant même été, pour un temps assez court, affilié à une loge maçonnique, que Castelnau aille à la messe, communie, c'est ce dont il ne se soucie guère.

Cette question pour lui n'existe pas. Il a besoin de Castelnau pour accomplir la tâche qu'on lui confie. Ne faut-il pas avant tout que la besogne soit faite et bien faite? Tout le reste passe au second plan. Non seulement il le demande au ministre, mais il l'exige et il l'obtient comme collaborateur immédiat.

Le plan quinquennal

Conclusion d'un article de M. Stéphane Lauzanne, "Matin":

"M. Léon Blum, l'autre jour, n'a pas caché que la réussite du plan quinquennal serait la faillite du socialisme. Nous dirons, nous, qu'elle serait pire encore: elle serait la faillite de la civilisation, la faillite de tout l'effort, peut-être parfois hésitant, mais certainement magnifique accompli depuis un siècle par l'humanité pour améliorer le sort de l'homme qui travaille. Le triomphe du plan quinquennal serait le triomphe du système du knout, du bagne et de la chaîne.

"Contre ce système, un pays vient déjà de se dresser: le Canada. Un autre se dressera sans doute demain: les Etats-Unis. Peut-être le malheur des temps voudra-t-il que la France, qui ne s'est pas levée la première, se lève une des dernières. Il n'importe! Le plan ne réussira pas, parce qu'il va contre les lois du progrès, de l'ordre, de la méthode, contre la loi du droit à la vie, à la liberté, au bonheur, contre le fondement même de tout ce qui a fait avancer et prospérer la société moderne.

— Eh bien! Ginette, il était bon le goûter chez tes petites amies? As-tu eu autant de gâteaux et de bonbons que tu en désirais?

Ginette. — Non, maman, je n'ai eu que ce que je pouvais manger.

VOLUME XVIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 29 AVRIL 1931 NUMERO 48

Ce sont les généraux qui perdent ou qui gagnent les batailles et non les troupes. Sans commandement, pas de bataille; pas de victoire possible.
NAPOLEON.

LA LIBERTÉ

Le progrès est accompli par l'homme qui fait les choses et non par celui qui discute de quelle manière elles n'auraient pas dû être faites.
ROOSEVELT.

POUR LE BULLETIN DE LA LIGUE DES INSTITUTRICES CATHOLIQUES

Au mois de septembre 1921, parut le premier numéro du *Bulletin de la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest*. L'idée première en avait pris naissance dans l'esprit et le coeur d'une humble religieuse de la communauté des Filles de la Croix de Saint-André.

Le but de cette revue était de promouvoir et de maintenir au milieu de nos institutrices catholiques de l'Ouest canadien un sens moral profond et une conception intellectuelle des plus élevées de leur noble profession, tout comme de maintenir à notre génération croissante un ardent amour pour notre belle langue française.

Mgr Cherrier fut peut-être le premier à qui communication fut faite de la création possible du *Bulletin*. Tout en admirant l'heureuse conception, le prélat, vicaire général de l'archidiocèse de Winnipeg, ne put manquer d'entretenir des doutes sérieux sur la possibilité de mener à bonne fin et d'assurer le succès de l'entreprise. Cependant, il voulut bien parler de la chose à S. E. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg. Mais la promptitude que mit Son Excellence à donner sa haute approbation à l'idée et la paternelle bénédiction qu'elle accorda au premier numéro du *Bulletin* dissipèrent toute hésitation et firent naître une douce lumière d'espérance de succès au ciel de la nouvelle publication.

Il y aura huit ans en septembre prochain que notre humble *Bulletin* prit naissance, et l'encouragement qui en a marqué la publication depuis semble être une garantie de progrès et de vie pour l'avenir.

Cependant, il faut bien le reconnaître et l'avouer, la partie financière de l'entreprise a toujours été et est encore une cause de grande anxiété. Nous avons jusqu'ici pu triompher de toutes les difficultés, mais nous ne sommes pas sans crainte pour l'avenir financier du cher *Bulletin*. Sans être encore au cri de détresse, nous tremblons. Aussi nous avons cru bon de faire appel aux amis d'une éducation chrétienne et solide pour nos enfants tout comme de la préservation de notre chère langue française dans nos provinces de l'Ouest. Un secours pécuniaire qui permettrait à notre *Bulletin* de se mouvoir plus à l'aise nous paraît donc être à l'ordre du jour.

Cette fois encore, nous avons reçu l'approbation de Son Excellence notre cher et bien-aimé Mgr Sinnott, lequel veut bien ouvrir une liste de souscriptions en faveur de notre *Bulletin* par une généreuse offrande de $25, dont le versement vient d'être fait. D'autres suivront, nous en avons l'assurance, ce qui nous donne plein espoir pour le succès de l'entreprise.

M. le Directeur de la *Liberté* qui, à la date du 15 courant, nous a fourni un article si encourageant sous le titre: "*Un Bulletin qui doit vivre*", veut bien mettre à notre disposition les colonnes de son journal pour y inscrire les noms de tous ceux qui voudront bien grossir le nombre de nos bienfaiteurs. L'oeuvre, croyons-nous, mérite encouragement. Le personnel dirigeant du *Bulletin* tend donc de confiance, et avec reconnaissance anticipée, la main à tous les amis de notre humble publication.

Mgr A.-A. CHERRIER, P.A., V.G.,
Président honoraire.

P. S. — Prière est faite d'envoyer le montant de toutes souscriptions à M. Donatien Frémont, directeur de la *Liberté*, 619, avenue McDermot, Winnipeg, ou à Mgr A.-A. Cherrier, V.G., Hôpital de la Miséricorde, 20, rue Sherbrooke, Winnipeg.

Première Liste de Souscription

S. E. Mgr A. Sinnott, archevêque de Winnipeg	$25.00
Mgr A.-A. Cherrier, P.A., V.G., Winnipeg	25.00
La *Liberté*	10.00
Abbé Denys Lamy, Archevêché de Saint-Boniface	10.00
Son Honneur le Juge L.-A. Prud'homme, Saint-Boniface	5.00

UNE PUBLICATION QUI DOIT VIVRE

Notre excellent confrère d'Edmonton la "Survivance" veut bien appuyer notre campagne en faveur du "Bulletin". Voici ce que nous lisons dans son dernier numéro:

La "Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest" est une oeuvre qui fait un très grand bien parmi le personnel enseignant de nos écoles.

Depuis sa fondation à Winnipeg il y a sept ans, cette oeuvre rayonne à l'extérieur surtout par son organe officiel le "Bulletin de la Ligue", excellente revue mensuelle, dont l'abonnement n'est que d'un dollar par année.

Il semble que cette publication soit menacée de disparaître par la dureté des temps qui affecte en ce moment toutes les administrations de journaux et de revues.

En signalant ce danger, la Liberté lance, dans son dernier numéro, un appel émouvant en faveur de cette oeuvre qui intéresse également les trois provinces de l'Ouest, et auquel nous voudrions faire écho:

"Tous savent que la question de notre survivance repose en grande partie sur le travail des institutrices de nos petites écoles rurales. Voici une oeuvre admirable, conçue dans une généreuse pensée d'apostolat religieux et national, qui a pour but bien défini de grouper les institutrices catholiques afin de les guider dans leur profession, de leur donner la force morale nécessaire pour accomplir leur délicate mission d'éducatrices. Cette oeuvre n'a besoin que d'un peu d'assistance matérielle pour se maintenir et se développer.

"Si l'oeuvre de la "Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest" (Maison Saint-André, 629, avenue McDermot, Winnipeg), était connue sous son vrai jour, nous n'aurions pas en ce moment à faire un appel en faveur de son "Bulletin". Les abonnements afflueraient et parmi nos compatriotes que la crise n'a pas touchés — il y en a quelques-uns — plusieurs voudraient ajouter des dons volontaires en témoignage d'estime et d'encouragement.

"Il faut à tout prix que le "Bulletin de la Ligue" continue de paraître et nous demandons à nos lecteurs d'unir leurs efforts pour assurer son existence."

• • •

Le "Patriote de l'Ouest", de Prince-Albert, reproduit, de son côté, l'article paru il y a deux semaines dans la Liberté.

Merci cordial à nos deux confrères de l'Ouest.

Le rapport de l'enquête Stamp

Ottawa. — Le rapport de l'enquête sur le grain, présidée par sir Josiah Stamp, sera terminé avant que l'économiste britannique quitte New-York pour se rendre à Londres, aujourd'hui, et il sera transmis à M. R.-B. Bennett.

Le premier ministre a déclaré qu'aussitôt que le rapport de l'enquête sur le commerce du grain pour livraison future sera reçu, il sera déposé devant la Chambre des Communes.

LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LES BANQUES

Le secrétaire de l'Association des Banquiers Canadiens nous communique le travail suivant de M. Beaudry Leman, président de l'Association, à propos des critiques élevées par les députés de l'Ouest contre les instituts bancaires du Canada. Nous sommes heureux de publier ces éclaircissements; car si les attaques contre nos banques ont été nombreuses, les rectifications ont été, au contraire, presque nulles. Nos lecteurs auront intérêt à entendre un autre son de cloche, dans le document que nous donnons ci-dessous.

Dans des discours prononcés depuis quelques semaines au Parlement et en public et reproduits dans les journaux, des orateurs ont parlé d'une prétendue politique de restriction du crédit que les banques pratiqueraient dans les Provinces de la Prairie — le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta — envers des agriculteurs qui auraient droit à des avances, ainsi que des taux d'intérêt comptés par les banques. Aussi longtemps que l'origine des cas cités ne fut pas divulguée, les banques étaient incapables de faire des enquêtes et de formuler une réponse. Malheureusement, quelques-unes de ces déclarations ne se bornèrent pas à affirmer que certains particuliers, dont les noms demeuraient d'ailleurs inconnus, s'étaient fait refuser le crédit auquel ils prétendaient avoir droit: elles allèrent jusqu'à soutenir que les agriculteurs de l'Ouest sont pour la plupart insolvables ou irrémédiablement endettés. Ces affirmations portent sur une question nationale si grave, que les banques estiment qu'elles ne peuvent s'abstenir de les contredire. Ce n'est pas en faisant croire que l'Ouest est au bord de l'abîme qu'on y favorisera l'expansion du crédit. Les banques faisant affaires dans l'Ouest canadien savent que plusieurs milliers de cultivateurs de ces provinces sont des déposants, et non des emprunteurs, et que seulement un faible pourcentage des agriculteurs ayant des avances bancaires a assumé des obligations qui le mettent dans une situation précaire.

Il est regrettable qu'on n'ait pas divulgué les noms de ceux à qui du crédit aurait été refusé, car ce secret prive les banques du moyen de constater dans quelle mesure ces prétentions sont fondées, et par conséquent, de remédier à la situation dans le cas où il y aurait eu erreur de jugement de la part de quelque gérant de succursale. Loin de répondre aux plaintes par des représailles, comme on semble le craindre, les banques accueillent toujours dans le meilleur esprit toute communication lorsqu'elles ne jugent pas à propos de donner suite à des demandes de crédit.

Les banques désirent affirmer qu'elles n'ont pas pratiqué une politique générale de restriction du crédit; qu'aujourd'hui comme par le passé elles étudient soigneusement les demandes qui leur sont faites par la clientèle agricole de l'Ouest, et qu'elles consentent les avances qui leur paraissent justifiées, — c'est-à-dire les avances dont le principal ne serait pas compromis, et qui offrent des perspectives satisfaisantes quant au paiement des intérêts et au remboursement du capital dans un délai raisonnable. Les banques, règle générale, ne dressent pas la statistique de leurs opérations par genres d'affaires, sauf dans la mesure où elles doivent le faire pour se conformer aux exigences du relevé mensuel que réclame le gouvernement. Toutefois, une banque ayant de nombreuses succursales dans chacune des provinces de la Prairie a tenu compte, pour sa propre satisfaction, des prêts consentis aux cultivateurs par tous ses bureaux dans cette région, au cours des deux dernières années. Or, à la fin de décembre 1930, les prêts de cette banque aux agriculteurs excédaient de 16¼ pour cent les chiffres de cette même catégorie de prêts à la fin de décembre 1929. Si les succursales de toutes les banques faisaient le même calcul, il est tout probable que le résultat d'ensemble ne serait pas sensiblement différent, bien que les prix des produits et la valeur des biens des produits aient subi, d'une année à l'autre, une importante contraction.

Quelques-unes des critiques dont les banques sont l'objet résultent de la conception erronée que l'on se fait de leurs fonctions. Plusieurs censeurs semblent croire que ces institutions financières devraient s'associer avec les emprunteurs et, assumant le rôle de commanditaire, fournir des fonds à de faibles taux d'intérêt et pour des périodes indéfinies. Les banques en seraient empêchées par la nature même de leurs opérations qui consistent à prêter des dépôts remboursables à demande. Du reste, la Loi des banques, qui les régit, fixe explicitement les pouvoirs des banques en matière de prêt, dans l'objet évident de prévenir l'immobilisation de leurs fonds. Il y a des limites très nettement définies qu'aucun banquier conscient de ses responsabilités envers ses déposants et ses actionnaires, ne saurait franchir. On ne répétera jamais trop que les dépôts confiés aux banques ne sont pas des fonds publics. Ils appartiennent à des centaines de mille déposants, disséminés dans tout le Dominion. Ils ne comprennent pas seulement l'argent des gens riches. Les dépôts d'épargne dans les banques, qui forment la masse des fonds prêtables, sont les économies d'une partie du grand public, qui met de côté une part de ses revenus en prévision de ses besoins futurs, et qui estime que les banques sont le lieu le plus sûr et le plus commode où elle puisse les déposer; en d'autres termes, ce sont les fonds des amis et des voisins de la plupart des emprunteurs. Ces déposants ont droit à l'assurance que leurs économies seront disponibles quand ils les voudront.

Des affirmations vagues concernant les taux d'intérêt ne peuvent que créer de sérieux malentendus. Dans l'ensemble des Provinces de la Prairie, 76 pour cent des prêts bancaires portent intérêt au taux de 7% ou moins, et 20 pour cent de ces prêts, au taux de 7 à 8%. Pour bien apprécier les conditions qui sont faites aux banques dans les Provinces de la Prairie, il importe de tenir compte du fait que les emprunts des cultivateurs sont composés d'un grand nombre de petites sommes, et tout le monde sait que l'administration d'une multitude de petits comptes est plus coûteuse, dans n'importe quel genre d'affaires, que l'administration de comptes importants. Il y a dans l'Ouest canadien beaucoup d'endroits où le volume d'affaires possible ne suffit pas à solder les frais d'administration, dans les conditions actuelles; il semble donc qu'une réduction des taux aurait nécessairement pour résultat de restreindre les services et les facilités bancaires dans ces localités.

Il n'est pas d'institutions qui soient plus intéressées ni plus sympathiques au progrès de l'agriculture dans les Provinces de la Prairie que ne le sont les banques à charte du Canada. Celles-ci ont montré leur bonne volonté en consentant sans hésiter à souscrire des actions du capital de la "Dominion Agricultural Credit Company, Limited", en voie d'organisation sur l'initiative de M. E.-W. Beatty, président de la compagnie du Pacifique Canadien. Les banques canadiennes croient que la culture mixte, si elle n'est pas susceptible d'un égal succès dans toutes les régions des Provinces de la Prairie, n'en serait pas moins d'un grand secours à des milliers d'agriculteurs en contribuant directement, tout au moins, au soutien de leurs familles. La prospérité des banques dépend de la prospérité de leurs clients. Aussi les banques seront-elles toujours désireuses d'accorder à la population agricole toutes les facilités de crédit compatibles avec de sains principes bancaires.

Apostolat de la Prière et Ligue du Sacré-Coeur

Intention générale bénie par le Saint-Père pour le mois de mai: l'apostolat des gens de mer.

Une des classes de la société, la moins privilégiée au point de vue religieux, c'est, personne ne le conteste, celle des marins. Loin du foyer où ils ont laissé une femme et des enfants tendrement aimés, qui les soutenaient de leurs bons exemples, que de courage, d'énergie morale ne leur faut-il pas, aux heures de lassitude, pour éviter les mauvaises conversations, pour repousser les exemples pernicieux. Sur mer, souvent pas d'oratoires, pas de prêtres, pas d'Eucharistie.

Le coeur de notre Souverain Pontife s'est ému, il lui a semblé entendre la voix de Jésus s'écriant du fond des tabernacles du monde entier: "J'ai pitié de la multitude des marins privés de tant de moyens nécessaires au salut." Voilà pourquoi, en ce beau mois de mai, consacré à la sainte Vierge, si souvent saluée dans la liturgie sous le titre de "Marie, étoile de la mer", le Pape demande aux associés de l'Apostolat de la Prière d'offrir leurs prières, leurs sacrifices et leurs bonnes oeuvres pour la préservation morale et physique des marins.

Intention missionnaire: Les vocations missionnaires.

Madame, à sa petite fille. — Je vais bientôt sortir; si ta tante vient en mon absence, tu lui diras que je serai rentrée à 5 heures.

— Oui, maman; et si elle ne vient pas, que faudra-t-il lui dire?

Livres à lire

Nord-Sud

par Léo-Paul Desrosiers
Les Editions du "Devoir", Montréal
Prix, $1.00

Lorsque l'on déplore l'indigence du roman dans la littérature canadienne, cela n'implique pas un nombre notoirement insuffisant d'oeuvres d'imagination chez nous. On peut même constater qu'il s'en publie beaucoup depuis quelques années. Chaque fois qu'un jeune romancier apparaît à l'horizon, son livre frais imprimé sous le bras, il y a dans notre petite république des lettres une minute d'émotion. S'il était né enfin, l'écrivain de génie!... A ce moment précis, on peut lire quelque part deux ou trois articles assurant qu'en effet le nouveau roman est tout à fait remarquable, bien supérieur à tout ce que nous avons eu jusqu'ici et qu'il peut figurer sans trop de désavantage à côté de "Maria Chapdelaine"... D'autres critiques peuvent être d'un avis différent, mais a-t-on jamais vu les critiques s'accorder? Quelques semaines se passent, les enthousiasmes se modèrent et le silence se fait sur le chef-d'oeuvre manqué.

Personne n'a encore embouché une trompette indiscrète à propos de "Nord-Sud". C'est peut-être parce que M. Léo-Paul Desrosiers, s'il débute dans le roman, n'est pas un inconnu comme journaliste et qu'on sait ce qu'il est permis d'attendre de lui. C'est peut-être aussi parce qu'il y aurait lieu, pour une fois, de faire un peu d'éclat que l'événement se passe sans bruit inutile. Le Liseur doit se garder de tomber dans le travers qu'il dénonçait tout à l'heure. Cependant il n'hésite pas à dire que "Nord-Sud" se classe tout à fait à part dans la collection de nos romans canadiens et que, contrairement à d'autres dont la réputation ne s'est pas maintenue, la sienne ira en s'accentuant avec les années. N'écrivons pas le mot chef-d'oeuvre dont il est facile d'abuser. Qu'il nous suffise de saluer une oeuvre forte, suffisamment substantielle et vivante, solidement construite, qui n'a pas son égale dans la littérature canadienne.

"Nord-Sud", c'est la formule laconique dans laquelle l'auteur embrasse les deux pôles d'attraction si opposés qui s'offraient, vers 1849, aux vieilles paroisses besogneuses et surpeuplées de la province de Québec. Le Nord, c'est l'isolement dans les contrées neuves, avec les dures privations et les travaux pénibles du défrichement. Le Sud, c'est le mirage lointain des mines d'or de la Californie, que l'on vient de découvrir. Les jeunes gens cèdent à la tentation trop forte; les chefs de famille, chargés d'enfants et conscients de leurs responsabilités, ont seuls le courage d'aller s'attaquer à la forêt.

La lutte qui s'engage dans le coeur de Vincent Douaire entre ces deux courants contraires forme toute la trame du roman. Le drame est d'ordre tout intime et les événements extérieurs y occupent fort peu de place. Le jeune homme aime Josephte Auray, dont le père est allé courageusement s'établir sur une terre neuve. Il comprend que le seul moyen de s'unir à elle serait d'embrasser la même vie d'obscur héroïsme; mais la force d'âme lui manque. Le goût du risque et de l'aventure est plus fort que l'amour... Il cède au mirage de la Californie. Et la pauvre Josephte, qui n'a pu empêcher cette désertion, assiste au départ le coeur brisé.

Toute l'action se passe dans la région de Berthier, pays natal de l'auteur, qu'il connaît parfaitement et décrit avec amour. On a l'impression d'en humer le sol aride et plat, de coudoyer les habitants, — tous d'honnêtes et braves gens toujours prêts à s'entr'aider. Les personnages de M. Desrosiers sont naturels et vivants. Leur langage nous apparaît parfois un peu châtié pour leur condition, mais mieux vaut cela sans doute que d'être tombé dans l'écueil opposé. Au milieu de ces cultivateurs d'autrefois, nous retrouvons de vieilles coutumes disparues, de petites industries rurales que l'on s'efforce aujourd'hui de remettre en honneur. M. Desrosiers excelle dans ces tableaux rustiques, où son esprit d'observation et son talent descriptif le servent à merveille.

"Nord-Sud" nous montre des types bien réels, bien campés, dont le lecteur garde l'image longtemps après qu'il a fermé le livre. Tel le vieux Fiacribus. "Il avait mérité ce surnom à toujours émettre ce juron favori. Tous le connaissaient. Car il était notaire, percepteur des rentes seigneuriales, propriétaire d'une tannerie, de grasses prairies dans les terres du Nord et qui lui rapportaient gros, de maisons et de "constituts" dans le village.

"Du reste, dur à lui-même comme au pauvre monde qui le redoutait et l'aimait peu.

"Un original, mais de la meilleure espèce, massif, solide non seulement dans sa personne mais encore dans ce qu'il possédait, droit dans ses entreprises, ennemi de toute fraude, exigeant des autres des produits de première qualité comme il leur livrait des actes inattaquables où rien n'était oublié, pas même la mention, en belles lettres moulées, du paiement des "lods et ventes". Avec sa probité, son honnêteté méticuleuse, il se posait en modèle devant la paroisse, disait le fond de sa pensée avec une sorte d'impudeur froide, donnait délibérément à tous l'exemple du bon langage, des bonnes manières, de la franchise."

Le style de M. Desrosiers est d'une tenue soignée et se trouve rarement en défaut. En somme, "Nord-Sud" est l'oeuvre d'un écrivain consciencieux, qui a le goût du métier et que le travail ne rebute pas. Il mérite le succès.

LE LISEUR.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Canada et Russie

Le Droit (Charles Gautier):

Dans les circonstances, qui blâmera notre gouvernement d'avoir, au seul point de vue des intérêts canadiens, refusé de commercer avec un pays qui s'équipe industriellement dans le but de faire une concurrence irrésistible aux autres nations, de provoquer la mévente générale des produits, la crise des marchés, et le bouleversement de la société actuelle?

L'expérience du passé a prouvé de plus que les chefs actuels de la Russie ne veulent pas tant restaurer l'industrie et l'agriculture de leur pays que réunir de puissants capitaux qui leur aideront à propager leurs principes de destruction et à provoquer la révolution mondiale.

Le gouvernement canadien, en rompant les relations diplomatiques et commerciales avec la Russie, a donné aux autres nations l'exemple de la décence et de l'honneur. Celles qui voudront se protéger contre le fléau communiste devront, tôt ou tard, marcher sur ses traces.

Trop de Canadiens dans les villes

Le Devoir (Georges Pelletier):

Toronto et Montréal ont crû, depuis dix ans, de façon insensée. Que Montréal renferme présentement un millions d'hommes, cela se peut; mais un million, c'est environ le dixième de l'ensemble des habitants du pays. Or c'est trop, dans une seule ville, dans un pays neuf et vaste comme le nôtre. Toronto, Montréal, Winnipeg, Vancouver, Québec, une demi-douzaine d'autres villes groupent chez elles seules près de la moitié des gens qui peuplent le Canada. Il n'y a pas lieu de s'en féliciter; il faut plutôt s'en inquiéter.

Tandis que les campagnes se vident lentement, dans la plupart des provinces, sauf quelques régions dont les habitants sont fortement enracinés à la terre, les villes grandissent, grandissent, en dépit de la crise industrielle, du ralentissement économique, du chômage, de l'arrêt des usines. Les champs se désertent et les villes restent attrayantes, du dehors. Ceux qui vivent ici dans la gêne, la pénurie, la misère, savent pourtant comme il est plus dur d'y trouver de quoi subsister que dans les campagnes où l'abri, le chauffage et les aliments coûtent moins cher qu'à la ville.

A quoi tient l'attirance urbaine, même en temps de crise? A ce qu'on pense que, malgré tout, il y reste du travail à prendre et que, s'il n'y en a pas, il y a là des institutions pour recueillir et abrite les miséreux.

Moratorium dans l'Ouest

La Presse (Montréal):

Les trois provinces des Prairies ont à tour de rôle adopté un statut par lequel fermiers et citadins pourront plus facilement s'acquitter de leurs redevances et se garder à l'abri de l'éviction, du moins pendant un certain temps. Ce statut est improprement appelé moratorium, bien qu'il en contienne certains éléments essentiels. En termes plus précis, c'est une "loi de rajustement" couvrant les dettes sur propriétés rurales et urbaines et permettant aux fermiers comme aux acquéreurs d'immeubles dans les villes, actuellement incapables de boucler leur budget à cause de la crise économique, de différer leurs paiements sans rien perdre de leurs titres de propriété. En Saskatchewan et en Alberta, la nouvelle loi n'est pas limitée quant à sa durée, mais au Manitoba elle s'applique aux dettes existant avant le 1er avril 1931 et ses bénéfices expireront au 1er avril 1933.

Présenté par le gouvernement Bracken, au Manitoba, le bill de rajustement visait surtout à garder à leurs fermes les agriculteurs menacés de poursuites par les compagnies de prêts hypothécaires en leur donnant un temps suffisant pour mettre ordre à leurs affaires. Il comporte la création d'une commission spéciale d'enquête ayant le pouvoir d'émettre des certificats pour retarder la forclusion. Le bill fut étendu aux propriétaires d'immeubles urbains, parce que le gouvernement reconnaît que les difficultés économiques de la population des campagnes réagissent sur les citadins.

Les débiteurs ne sont donc pas relevés de leurs obligations. La loi leur accorde tout simplement un privilège d'extension et chaque cas est étudié à son mérite. Les parties intéressées, c'est-à-dire les débiteurs et les créanciers, ont également le droit d'exposer leurs problèmes devant la commission de rajustement qui en décidera au meilleur de son jugement, mais non arbitrairement. Car la loi permet d'en appeler de ses décisions devant un magistrat de comté, si celles-ci ne donnent pas satisfaction. Mais il est entendu que l'émission des certificats de moratorium n'est accordée que s'il y a urgence, nécessité absolue.

L'Ouest ne commande plus

Le Bien Public (Joseph Barnard):

Ce qui ressort des présents débats aux Communes, c'est que l'Ouest perd de son influence dans la direction des affaires du pays. Nous estimons que c'est tant mieux. A notre sens, il semble que l'influence qui doit rester prépondérante est celle qui viendra toujours des deux provinces centrales, des provinces souches de ce pays, Québec et Ontario. C'est dans ces provinces que se groupent les éléments des deux grandes races qui ont fait, dès le début, le Canada ce qu'il est aujourd'hui. C'est encore elles qui doivent préparer l'avenir et nous diriger vers la voie large du progrès, basé sur la prudence et la justice.

L'expérience prouve que l'ingérence de l'Ouest dans la gouverne du pays n'a produit rien de bon pour l'ensemble de ce pays. Créé et peuplé par l'effort généreux et les sommes fantastiques puisées dans les coffres des vieilles provinces, l'Ouest canadien s'est habitué à ne penser qu'à lui, et à ne voir en tout que son seul intérêt. Il a pu croire un instant que tout lui était dû, et que le labeur patient de la nation ne devait servir que ses ambitions, ambitions faites le plus souvent d'égoïsme. Les étrangers qui ont envahi l'Ouest ne se sont pas donné la peine de comprendre la situation canadienne; ils sont demeurés à l'écart des idées de justice, de dévouement, d'impartialité dans l'application de nos lois qui visent l'intérêt de tous et réprouvent la partialité. L'égalité de droits, reconnue par les deux races mères, a été répudiée par les nouveaux venus des provinces des prairies. C'est de là que sont surgis les pires conflits de races, de langue, de religion. Et quand les velléités de révolution et de communisme ont pour la première fois, au Canada, levé la tête, c'est encore des récents immigrés de l'Ouest que le trouble nous est venu.

Autos et prospérité

Le Devoir (Montréal):

Un député s'oppose, à Ottawa, à ce que les chemins de fer consentent à vendre, aux gens qui veulent coloniser, des billets à prix réduit, pour qu'ils aillent s'établir sur des terres. Cela ne doit pas se faire, selon lui, car l'agriculteur de l'Ouest est en train de faire faillite. M. Bennett, vers le même temps, trouve, lui, que l'Ouest doit être prospère, puisqu'il y a là, dit-il, des autos pour une valeur de 300 millions de dollars. A supposer que cette statistique soit sérieuse, on ne peut en déduire que l'Ouest est en pleine prospérité. D'abord, une partie de ces automobiles datent du temps de l'abondance, avant le krach d'octobre 1929; de plus, un bon nombre des autres ont été achetées à tempérament, selon la coutume introduite dans ce commerce. Les acheteurs ont versé comptant un quart ou moins du prix d'achat et signé des billets pour le reste, billets dont les porteurs travaillent par le temps qui court, avec plus ou moins de succès, à les faire honorer à échéance. Et puis, combien y a-t-il eu d'automobiles vendues et payées cette année dans l'Ouest, même dans les villes comme Winnipeg et Calgary? Ces temps-ci, conclure, de ce qu'un homme a une automobile, qu'il est prospère, c'est s'exposer à commettre une fort grave erreur et juger superficiellement selon les apparences trop souvent trompeuses.

LES CANADIENS DANS LA REVOLUTION FRANCAISE

On ignore généralement que plusieurs Canadiens ont joué un rôle dans la Révolution Française. Rôle obscur, mais qui ne manque ni d'intérêt ni de dramatique, étant donné la qualité de ces Canadiens et l'époque où ils vécurent.

Disons de suite que, parmi ces Canadiens de la Révolution, on n'en trouve qu'un du côté républicain, Jean-Jacques Bréard. Ce Bréard, né à Québec en 1760, était le fils du contrôleur de la Marine, Michel Bréard, qui prit part à l'administration du trop fameux intendant Bigot. Il quitta le Canada à l'âge de dix ans. La Révolution trouva en lui un fervent adepte. Elu député, il fit partie de la Convention Nationale, qu'il présida souvent. Il vota la mort du malheureux Louis XVI. Le 25 mai 1793, Bréard rappela sa naissance canadienne de façon assez inattendue. Dans un grand discours à la tribune de la Convention, il fit ce jour-là l'éloge de la liberté et s'écria: "Je suis né dans un pays libre!" Bréard rappela que les Canadiens n'avaient jamais payé l'impôt de la taille ni les autres contraintes qui avaient amené la Révolution des Français contre la monarchie. Mais il oubliait de dire que, cette liberté, les Canadiens la devaient à cette monarchie que l'on venait de décapiter. Bréard, qui se prénommait Jean-Jacques, comme Rousseau, devait partager les idées de "l'homme de la nature", car il aimait rappeler sa nourrice indienne et disait volontiers qu'il avait bu le lait d'une sauvagesse du Canada. Pour un conventionnel, c'était avoir été sur les marches de la liberté, et pour un disciple de Jean-Jacques Rousseau; c'était être un vrai fils de la nature.

En Bréard, le Canada compte probablement le seul adepte de la Révolution. Il ne manque pas de pittoresque.

Mais les victimes canadiennes de la grande tourmente politique sont nombreuses.

La plus connue est l'abbé Grasset de Saint-Sauveur. Né à Montréal, l'abbé de Saint-Sauveur était fils d'un secrétaire du marquis de la Jonquière et d'une Canadienne appelée Quesnel de Fontblanche. Le grand-père Quesnel de Fontblanche quitta le Canada à la conquête et mourut à Paris en 1767. Deux de ses gendres du Canada, Jacques Hervieux et Pierre Guy, réclamèrent en vain son héritage, lequel était demeuré entre les mains de Grasset de Saint-Sauveur, rentré en France avec son beau-père, sa femme et ses enfants.

L'un des fils Grasset devint consul de France aux Echelles du Levant. Il écrivit un grand nombre d'ouvrages, fort oubliés aujourd'hui et parmi lesquels figurent des romans plutôt légers. Ce sont des histoires de sérails qui n'ont rien de la bibliothèque rose. André Grasset de Saint-Sauveur avait-il sucé, lui aussi, avec le lait d'une sauvagesse du Canada, non pas le goût de la liberté comme Jean-Jacques Bréard, mais celui du libertinage?

Le frère de ce consul rédacteur de gaudrioles fut un saint homme de prêtre dont la Révolution fit un saint tout court. Ayant refusé de jurer la constitution civile du clergé, l'abbé de Saint-Sauveur fut proscrit comme tous les prêtres non jureurs. Arrêté, il fut incarcéré à Paris dans l'ancien couvent des Carmes de la rue de Vaugirard. C'est là qu'en septembre 1792 les massacreurs le trouvèrent, au milieu d'une quantité de prêtres, de moines et d'évêques. Tous furent odieusement assassinés par le boucher Maillard et ses égorgeurs. Quelques prêtres furent tués à coups de sabre, au pied de l'autel, dans l'église des Carmes, mais la plupart le furent au bas d'un petit perron qui conduisait au jardin. Après un jugement sommaire par Maillard, on poussait les malheureux des marches du perron dans le jardin, et ils tombaient au milieu de la troupe d'assassins qui les attendaient. On a dit que les pauvres gens durent avoir l'impression de tomber dans une meute de chiens enragés. Ainsi mourut l'abbé Grasset de Saint-Sauveur. Ses restes sont vénérés, avec ceux de ses compagnons martyrs, au couvent des Carmes de la rue de Vaugirard, aujourd'hui l'Institut Catholique que dirige Mgr Baudrillart.

L'abbé de Saint-Sauveur et ses compagnons ont été mis sur les autels par le Pape Pie XI. Mais, par un étrange oubli, un des prêtres martyrs des Carmes, Canadien d'origine comme Grasset de Saint-Sauveur, et même Montréalais comme lui, a été omis par les postulateurs de la cause. C'est le chanoine Sholto de Douglass.

Luc-Charles-Sholto de Douglass était fils de François-Prosper de Douglass, capitaine au régiment de Languedoc. Ces Douglass, d'origine écossaise, sont Français depuis le XVe siècle. Etablis à Montréal-en-Bugey, ils ont porté le titre de comtes de Montréal, ce qui est une bizarre coïncidence, car le Douglass venu au Canada avec son régiment en 1755 épousa à Montréal, au Canada, Charlotte de la Corne de Chapt. Leur fils aîné naquit à Montréal, au Canada, le 16 mars 1758, et porta le titre de comte de Montréal-en-Bugey. Le cadet, né à Montréal, au Canada, en 1759 se fit prêtre et devint chanoine d'Auch. A la Révolution, l'aîné des Douglass, officier au régiment de Belzunce, réussit à émigrer. Mais le chanoine de Douglass, arrêté, fut emprisonné aux Carmes de la rue de Vaugirard et y fut massacré en septembre 1792, en même temps que Grasset de Saint-Sauveur. J'ai signalé cette victime oubliée à M. le chanoine Grante, rencontré il y a quelques mois. M. Grante fut le postulateur en cour de Rome de la cause des martyrs des Carmes. Il m'a déclaré avoir ignoré le chanoine Douglass, ce qui est certainement regrettable. Puisqu'il partagea leur supplice, le Canadien Douglass eût mérité de partager la gloire des martyrs de septembre 1792.

Il est une autre victime canadienne de la Révolution, moins touchante et nullement sainte, mais qui n'est pas moins inconnue que Douglass: c'est Tarras. Antoine Tarras, dit Beaupré était né aux Trois-Rivières en 1759. Il était fils d'un Antoine Tarras ou Tara, sergent dans les troupes de la Marine. Sa mère se nommait Suzanne Chaput.

Benjamin Sulte s'occupa jadis de Tarras, qu'il croyait avoir été guillotiné sous la Terreur. M. Aegédius Fauteux a identifié son père et sa mère, l'abbé Tessier a trouvé trace de sa personne dans les Archives des Trois-Rivières, et le comte de Cathelineau, grâce aux Archives de France, a pu retracer sa carrière pittoresque pendant la Révolution.

A la veille de la Terreur, Tarras arrive à Paris. On ignore d'où il venait. Il avait quitté depuis longtemps sa ville natale des Trois-Rivières. Après avoir servi dix-huit ans dans l'armée française, il s'était établi cabaretier à Bayeux, en Normandie. Le mercredi 6 mars 1793, en plein règne de Robespierre, ce fils des Trois-Rivières est arrêté à Paris pour propos séditieux. Et quels propos! Tarras, chez un limonadier de la place du Louvre, n'a pas craint de crier qu'il fallait proclamer roi le Dauphin, fils de Louis XVI. Un peu plus tard, il chante en pleine rue une chanson royaliste. Crier de pareilles choses et faire entendre de pareils chants en mars 1793 et en plein Paris parut tellement extravagant, qu'on jugea Tarras saoul ou fou, et c'est ce qui le sauva de la guillotine. Mais tous les journaux de Paris parlèrent de Tarras. Le substitut Réal fit un rapport de l'affaire à la Commune, et le citoyen Hébert, le terrible Hébert du procès de Marie-Antoinette, songea un moment à saisir la Convention de l'affaire de Tarras. On voit que ce Trifluvien réussit à émouvoir sérieusement et à inquiéter les hommes de la Révolution. Enfermé à l'Hospice de Bicêtre, comme fou, Tarras y mourut en 1794.

Etait-il vraiment fou? M. de Cathelineau le pense tout en en doutant un peu, car les documents qu'il a cités ne sont pas absolument probants. Il se peut en effet que Tarras ait simulé la folie pour sauver sa tête. Il affecta, notamment, de se donner de faux états-civils, et cela jusqu'à changer sept fois de nom et de lieu de naissance. N'y avait-il pas là un système de défense, qui, en tout cas, lui épargna l'échafaud? Il se peut que Tarras ait été un espion royaliste, car, lorsqu'on l'arrêta, il était porteur de documents militaires donnant la situation en vivres et en munitions de plusieurs villes de France. Il ne voulut jamais expliquer la provenance de ces papiers et donna des raisons fantaisistes de leur présence dans sa poche.

Le mystère de Tarras reste troublant. C'est, parmi les Canadiens de la Révolution, le plus curieux peut-être et certainement le plus énigmatique.

Robert de ROQUEBRUNE.

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson

Ottawa. — Le chemin de fer de la baie d'Hudson a coûté, au 28 février 1931, la somme de $30,997,136.44. Les têtes de lignes de Port Nelson ont entraîné des frais de $6,240,200, et celles de Churchill, $7,256,846. Le ministère de la marine a déboursé $1,323,809 pour l'expédition envoyée dans le détroit d'Hudson, et $349,678 pour les postes de radiogonométrie.

Un appel en faveur de la Saskatchewan

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de lancer un appel à la province de Québec pour venir en aide à nos compatriotes de la Saskatchewan et leur fournir les moyens matériels de continuer la lutte.

"Nous ne laisserons pas succomber les groupes qui luttent aux avant-postes pour la défense de notre langue et de notre foi, dit cet appel. Nous sommes solidaires les uns des autres; leurs défaites ou leurs victoires auront leur répercussion immédiate sur notre vie religieuse. Coûte que coûte, il faut les secourir et faire pour nos compatriotes de la Saskatchewan ce que nous avons fait pour les persécutés de l'Ontario."

Notre artillerie

Ottawa. — La mécanisation des diverses batteries de l'artillerie canadienne a entraîné pour le trésor fédéral une dépense de $158,146. Ces équipages d'artillerie améliorée comprennent quatorze camions Leyland à six roues, neuf châssis Crossley du type "War Department", à six roues également avec chariots. Les premiers ont été fabriqués au Canada et les autres l'ont été en Angleterre. L'achat en avait été confié au haut commissaire.

Au cours de l'exercice fiscal 1930-31, une somme de $2,829 a été dépensée pour réparations à ces mêmes pièces, soit $133.04 par pièce.

Aux anciens du Séminaire de Sherbrooke

Depuis que le projet d'une amicale a été lancé, le Comité d'organisation a reçu de nombreuses et chaudes adhésions. De même un grand nombre d'adresses lui sont parvenues à date. Quelques anciens, cependant, n'ont pas été atteints encore. On demande de nouveau à ceux qui ne l'ont pas fait, de faire parvenir aussi tôt que possible leurs noms et prénom, profession et adresse actuelle. Cet appel s'adresse à tout élève qui a fait un stage, quelque court qu'il puisse être, au Séminaire de Sherbrooke. Le Comité d'organisation se permet de demander à chacun cette collaboration peu coûteuse.

Toute adresse de confrère, tout renseignement sur les amis, anciens élèves éloignés, toute communication, en un mot, sera reçue avec la plus vive satisfaction par: Le Comité d'Organisation, Association des Anciens du Séminaire de Sherbrooke, P. Q.

L'Université de Montréal donnera des leçons par radio

Montréal. — La commission des études de l'Université de Montréal étudie présentement le projet d'irradier des radio-leçons hebdomadaires.

Depuis une couple de mois, les radiophiles ont l'avantage d'entendre chaque semaine un conférencier, présenté par un président, qui joue le rôle d'annonceur, un musicien, qui donne une leçon sur l'auteur ou le texte des morceaux qu'il exécute et un lecteur, qui lit une belle page de littérature. Si, comme le disait quelqu'un, "il suffit de deux minutes par jour d'attention soutenue pour améliorer la langue d'un pays", il ne fait aucun doute que ces leçons auront une heureuse influence sur le degré de formation des Canadiens français.

AVIS est par les présentes donné que "The Canada National Fire Insurance Company", une corporation incorporée par un Statut Spécial du Parlement de la Puissance du Canada (8-9 Ed. VII, ch. 60), fera une application au Parlement du Canada à sa présente session pour obtenir la passation d'un Statut amendant sa charte, pour ratifier et conformer l'état de son capital-actions tel qu'il est présentement constitué, comme conséquence d'une réduction faite du capital-actions acquitté, et de la valeur au pair de chacune des actions du dit capital-actions, et amendant sa dite charte en ce qui concerne son bureau-chef, le nombre de ses directeurs, le quorum requis pour ses assemblées, et pour obtenir tout autre pouvoir qu'il plaira au dit Parlement de lui conférer.

Datée à Winnipeg ce deuxième jour d'avril 1931.

HOUGH, CAMPBELL & FERGUSON,
Avoués de l'Applicant.

Page Féminine

Bouderie

Bébé boude: le minois rieur s'est renfrogné, ni cri, ni colère, ni désespoir, mais pis que tout cela: c'est le mutisme, l'air hostile, l'entêtement farouche qu'il met à repousser les avances des parents, les agaceries des frères et soeurs, les gourmandises mêmes dont il est si friand.

Une observation, une juste punition, une simple querelle, il n'en faut pas davantage, et moins encore, pour provoquer cette humeur méchante et faire des plus gracieuses fillettes ou des garçons les plus joyeux, ces êtres maussades, hargneux, ennuyeux et ennuyés qu'on appelle des "boudeurs".

On rit d'abord de ces premières boutades; il est si drôle, le bambin avec sa moue irritée, ses airs de dédain, son visage fermé, tout ce jeu de physionomie et d'attitudes qui trahit son mécontentement. Que se passe-t-il derrière ce petit front barré, ces yeux durs?

La bouderie n'est au fond qu'un réflexe de l'orgueil et de l'égoïsme, ces grands ennemis de notre vie intérieure. Ils sont là, ces funestes conseillers, au seuil de notre existence, et si la grâce des petits en cache la laideur, ils n'en agissent que plus sournoisement pour s'installer en maîtres.

Tout comme "petit poisson deviendra grand", le bébé d'aujourd'hui c'est l'adolescent, la femme, l'époux de demain, et voyez quelle atmosphère crée dans un foyer un mari ou une épouse qui, à la moindre contrariété, se drape de silence, d'hostile indifférence, ou d'agressif mépris.

Comment s'y prendre avec le boudeur pour combattre cette fâcheuse tendance? Il ne faut pas discuter avec les enfants, dit-on volontiers, lorsqu'il s'agit d'obtenir une prompte obéissance, et c'est juste; mais pour combattre une fâcheuse tendance intérieure, il n'est tel que le raisonnement.

Mauvaise tête et bon coeur, c'est donc plus par des arguments que par des caresses que nous obtiendrons des résultats. D'ailleurs, elles sont généralement mal accueillies, les tendres avances que nous faisons; bébé refuse la main qu'on lui tend, se détourne du visage qui se penche; de coupable, il devient l'offensé et prend comme faiblesse chez les grands ce qui n'est qu'indulgence. Ce sont les autres qui ont tort, puisqu'ils viennent à lui pour le choyer! On a donc été pour lui cruel et injuste, et n'a-t-il pas raison de rompre tout commerce avec son entourage? Son ressentiment englobe le reste du monde, et rien, ni personne, ne trouvera grâce à ses yeux. Bah! dit-on, cela passera, dans un instant il n'y pensera plus. Et cela est vrai pour le petit si prompt à accueillir la diversion.

Mais dès que la bouderie se prolonge, ne laissons pas se cristalliser tout ce qu'elle traîne de faux et de rancunier. Mettons la conscience de nos enfants en présence d'elle-même.

Montrons-leur, et rien n'est plus facile, que bouder les autres, c'est bouder contre soi-même, c'est éloigner toutes les petites et grandes joies que leur procure la bonne entente avec ceux qui les entourent.

Ce que l'on dit aux enfants s'adresse parfois aux mamans, à toutes les personnes qui partagent leur vie.

Ce n'est pas assez de les défendre contre les bouderies redoutables et stupides de certains domestiques; encore faut-il que jamais, dans le cercle familial, ils ne subissent cette espèce d'oppression, de malaise qu'apportent avec elles les personnes qui boudent. Un nuage ou un orage s'est abattu sur le ménage, et pour des causes qui échappent à leur entendement, les pauvres petits sont tenus à l'écart; on n'oppose à leur babil qu'un mutisme glacial. Papa et maman se boudent! Ce soir, demain, l'exemple aura porté ses fruits; sur tout le petit monde de la famille soufflera ce vent de méchante humeur sous lequel se recroquevillent les coeurs aimants.

MATHILDE.

VOIX DE MAI

C'est le mois de Marie,
C'est le mois le plus beau!

Dans les prés, pointe le brin d'herbe neuf, délicatement les côteaux se nuancent d'un vert doux et tendre. Sous la caresse d'un soleil plus chaud la terre s'éveille; c'est l'heure du renouveau, des espoirs de floraison prochaine.

Dans les arbres préparant les beautés de demain, les bourgeons se gonflent, les feuilles naissent, c'est l'heure du trop plein, du débordement de sève.

Dans leurs nids retrouvés, les oiseaux s'éveillent. Les petits, nés d'hier, s'agitent et gazouillent en sourdine; c'est l'heure "de la pratique" et — pas toujours discrètement — se font les préparatifs pour les grands récitals de l'été.

Dans les coeurs, les souvenirs foisonnent; c'est l'heure des réminiscences douces: joies d'hier, voix des "mais" passés, des printemps lointains.

Oh, quand nous étions haut comme ça... que maman voulait bien nous emmener au "mois de Marie", qu'ensuite, un peu plus tard, nous mêlions nos petites voix à celles des enfants de l'école et... des demoiselles du village: nous est-elle alors apparue assez belle, la Vierge de mai, dans sa parure de fleurs nouvelles, sous l'éblouissement des lumières multicolores, et assez bonne, les bras tendus vers nous, en un geste de maternelle tendresse!

Et aujourd'hui, dans la demi-obscurité du sanctuaire, plus et mieux qu'autrefois — car alors nous ne savions rien de la vie, de ses misères, de ses souffrances, de ses fardeaux, de ses embûches — mieux qu'autrefois, dis-je, les mains se joignent, les âmes prient...

FRANCOISE.

(La Parole)

Conseils pour garder son mari

Circulaire d'une Association féminine de Californie:

"Chère madame, paraissez devant votre mari, même au premier déjeuner, propre, fraîche et vêtue avec grâce, habituez votre mari à sortir le soir, deux fois par semaine, en votre compagnie; quand votre mari reste à la maison, laissez-le en paix; avant de lui demander une nouvelle robe, mettez bien en règle vos comptes de dépenses domestiques; ne lui demandez jamais de vous aider dans les travaux de la maison, ne permettez jamais à votre mère de passer les après-midi du dimanche chez vous, en toutes choses, demandez l'avis de votre mari et écoutez-le quand il lui plaît de causer; soyez aimable sans trop d'obséquiosité; laissez-lui la conviction que vous êtes une faible créature, que lui, au contraire, est fort comme un lion, courageux comme Napoléon, et n'ayez jamais le moindre doute qu'il soit un génie."

Le livre idéal pour les jeunes filles

"L'Art d'être Heureuse", d'Annette Saint-Amant, continue d'être très en demande, bien que le lancement de la nouvelle édition date déjà de trois mois. Il est particulièrement bien accueilli dans les maisons d'éducation de jeunes filles, où l'on se propose de le faire figurer largement dans la prochaine distribution de prix.

En nous adressant une commande de quatre douzaines d'exemplaires, la maison-mère d'une importante communauté de la province de Québec écrit: "Il nous fera plaisir de mettre entre les mains de nos grandes élèves ce volume riche de fond et d'une lecture vraiment agréable."

La mère provinciale d'une congrégation qui dirige plusieurs pensionnats dans l'Ouest écrit, de son côté: "Les supérieures de nos établissements encourageront leurs élèves du cours supérieur à se procurer ce livre; elles leur recommanderont d'y faire chaque jour quelques minutes de lecture utile autant qu'agréable."

"L'Art d'être heureuse" est en vente dans les librairies françaises et à la Liberté, $1.00 l'exemplaire franco.

Pour les habits froissés

Mouiller un linge propre; à l'aide de ce linge, humecter les partis froissées; ensuite, suspendre les vêtements dans un endroit humide.

PRIERE

d'Eve Lavallière

Nous reproduisons, en ce mois de mai consacré à honorer la Sainte Vierge, la splendide prière qu'une artiste bien connue, Eve Lavallière, avait composée après sa conversion. Cette grande artiste française est morte comme une sainte en juillet 1929 et toute la presse a reproduit avec un pieux respect son "contrat avec Marie". Ce document doit trouver un écho dans toutes les âmes chrétiennes...

M.-G.

• • •

"O Marie, Vierge très pure, ma bonne Mère, je viens aujourd'hui m'agenouiller à vos pieds et passer avec vous un contrat d'amour.

"Je vous consacre mon corps, mon coeur, mon âme; je vous confie mes intérêts du temps et ceux de l'éternité; je vous dirai mes joies et mes peines.

"Vous me conduirez chaque matin à la Table Sainte, vous serez avec moi à l'heure de l'épreuve, et je serai pour vous l'enfant la plus aimante. Pour signer ces promesses et m'unir à vous par une chaîne ininterrompue de prière et d'amour, je veux chaque jour, ô ma Mère, être fidèle, coûte que coûte, à réciter la consécration: "O ma Souveraine, ô ma Mère, souvenez-vous que je vous appartiens, gardez-moi, défendez-moi, comme votre bien et votre propriété!

"Chaque samedi je m'imposerai une petite mortification en votre honneur, et à chacune de vos fêtes je vous renouvellerai mon doux contrat.

"En retour de ces promesses, ô Vierge immaculée, donnez-moi votre coeur pour aimer Jésus et pour accomplir comme vous toutes ses volontés. Aidez-moi à acquérir les vertus qu'Il désire de moi, à m'oublier toujours, à travailler uniquement pour Dieu sans crainte du sacrifice. Sans cesse je compterai sur votre perpétuel secours pour être toujours ce que Jésus me veut. Je suis à Lui, je suis à vous, ô ma bonne Mère; donnez-moi chaque jour votre sainte et maternelle bénédiction jusqu'à mon dernier soir où votre Coeur Immaculé me présentera dans le Ciel au Coeur de Jésus, pour vous aimer et bénir sans fin".

Dentifrice

Ce dentifrice, extrêmement simple et peu coûteux, est excellent pour les dents; il les rend très blanches et les empêche de se carier: Prendre de la suie fine et bien sèche. Mouiller la brosse à dents avec de l'eau vinaigrée ou alcoolisée, passer la brosse sur la suie et frotter. Laisser un moment sur les dents et rincer.

Celui qui veut une chose en vient à bout, mais la chose la plus difficile, c'est de vouloir. — J. de Maistre.

CAUSERIE

Voici le mois de mai, le plus beau, le plus poétique de l'année. C'est le mois de l'éclosion des fleurs, des reviviscences printanières. Pour nous, catholiques, c'est plus et mieux encore: c'est le mois de Marie!

Dans nos églises, fleurs et lumières célèbrent à l'envi la Mère incomparable. A nos foyers, un minuscule autel orné de toutes les fleurs de la maison lui est consacré. Devant ce joli sanctuaire, chaque soir, les membres de la famille égrennent pieusement leur chapelet et implorent sa protection. Dans les villes et les villages, parents et enfants se dirigent vers l'église illuminée; le chant des cantiques, les pieuses lectures suivies d'un trait touchant, le retour silencieux: tout crée une impression de mystère, une exaltation heureuse qu'amplifient encore le cri des insectes dans la paix du soir et le scintillement des étoiles.

O beau mois de mai, depuis longtemps les tout petits t'appelaient de leurs désirs. N'apportes-tu pas, avec l'épanouissement du printemps, trente-deux soirs de fête ininterrompue? Pour t'en remercier, ils vont cueillir dans le jardin de leur âme les fleurs les plus riches en parfum et en couleurs pour les offrir en hommage à Celle que tu honores. Chaque jour, ils tresseront à la Vierge une couronne fleurie d'"Ave Maria", de "Souvenez-vous", d'acceptation joyeuse des mille petits tracas journaliers, de ces mille petits riens éclos au souffle de l'amour et du sacrifice.

La Mère de Jésus ne se laissera pas vaincre en générosité. Sur les chers petits qui lui parleront de leurs parents, de ceux qui leur sont chers, de leurs inquiétudes au sujet des examens, la Reine du Paradis répandra à pleines mains ses précieuses faveurs. C'est l'époque des libéralités de Marie: demandez, osez beaucoup, petits enfants, mais surtout aimez beaucoup!

C'est ainsi que vous mériterez la protection maternelle de Celle qui est toute-puissante sur le Coeur de Jésus.

MERE-GRAND.

RIONS UN PEU...

En visite

Pierrot, dis bonjour à la dame.

Silence.

— Voyons, Pierrot, dis bonjour gentiment.

Silence.

— Est-il timide, cet enfant!... Voyons, Pierrot, dis bonjour; la dame va croire que tu ne sais pas parler, montre-lui que tu as une langue.

Pierrot. — Voilà!

Et il tire la langue à la dame.

• • •

Maman dit à sa petite Madeleine, aimable jeune fille de 4 ans:

— Tu vas aller dans ma chambre, n'est-ce pas, ma chérie. Tu trouveras ta robe sur le fauteuil et tu me l'apporteras avec des précautions.

Un moment après, Madeleine revient avec la robe demandée et, d'un petit air très ennuyé:

— Voilà ma robe, dit-elle... mais je n'ai pas pu trouver les précautions...

Ne vous pincez pas...

Une maîtresse demande la définition de l'angle.

Après un court silence, l'élève Pierre se lève et dit:

— Mademoiselle, je sais: dans un angle, plus on avance, plus ça coince.

L'arithmétique de Lili

— Tu sais compter, Lili?

— Oh! mais oui.

— Eh bien! combien as-tu de doigts?

— Oh! beaucoup. Plein les mains!

Les définitions de Jacques

Le professeur demande quels sont ceux qui ont déjà vu une tortue.

Après un court silence, le petit Jacques se lève et dit:

— Moi, m'sieu. C'est une bête qu'a des carreaux sur le dos et qui rentre sa tête dans sa bouche...

Une situation désespérée

La maîtresse. — Dites-moi, René, si vous étiez surpris à la campagne par un violent orage, puisqu'il ne faut pas se mettre à l'abri sous un arbre, que feriez-vous?

René. — Je... je pleurais, Mademoiselle.

Dans une école de Saint-Léon

Victor, jeune écolier dans la salle des bébés, n'a pas d'entrain ce matin à l'école. L'institutrice l'interpelle:

— Victor, n'avez-vous pas votre cahier, votre crayon, votre livre?

— Oui, ma Soeur!

— Qu'est-ce qui vous manque alors?

— Il me manque de la "steam" (il voulait dire du courage).

• • •

Dans une étude de périphrase:

Qui a-t-on surnommé l'Ange de l'Ecole?

Une maligne de répondre: C'est Gertrude!

Gertrude est en effet une petite écolière studieuse, silencieuse, exemplaire... mais elle ne substituera pas saint Thomas d'Aquin...

Le Coin des Enfants

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

30 avril

Denise Champagne, Saint-Norbert.

1er mai

Hélène Trottier, Hoey, Sask.
Marie Cadieux, Saint-Norbert
Thérèse Schmidt, Saint-Norbert.

2 mai

Alexandre Dionne, école du Sacré-Coeur, Dunrea, 9 ans.
Charles Préfontaine, Saint-François-Xavier, 12 ans.
Edouard Lamothe, Saint-François-Xavier, 8 ans.
Léo Lavallée, Jardin de l'Enfance Langevin, Saint-Boniface, 11 ans.

3 mai

Céline Godin, Saint-Norbert, 13 ans.

4 mai

Angèle Augert, Notre-Dame-de-Lourdes, 14 ans.

5 mai

Simone Campeau, Saint-Norbert.
Bernadette Laramée, Saint-Norbert.

6 mai

Rita Chicoine, Hoey, Sask.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

Nid d'oiseau

Le nid de l'oiseau, c'est sa maison, c'est le berceau et l'abri de ses petits. Admirez avec quelle habileté il est construit! Le père et la mère, pendant des jours, pendant des semaines, ont apporté au buisson la mousse, l'herbe sèche, la paille, le crin, la laine, les plumes, le duvet dont il est formé. Avec patience, du bec et des pieds, ils en ont mêlé les brins en les pressant du corps pour les arrondir intérieurement. Quand le nid a été achevé, la mère a pondu les oeufs qu'elle a couvés pendant vingt jours, tandis que le père y apportait fidèlement la nourriture. Au bout de ce temps, les petits sont éclos. Respectez-le, mes enfants, ce joli nid du petit oiseau. Qui de nous serait assez barbare pour détruire un si merveilleux ouvrage?

L'histoire de l'"Ave Maria"

L'"Ave Maria", tel que nous le récitons aujourd'hui, date de l'année 1515; originairement il se composait seulement des salutations de l'Archange et de sainte Elizabeth. Le Pape Grégoire le Grand ordonna que ce primitif "Ave Maria" fût dit à l'offertoire de la messe du quatrième dimanche de l'Avent où nous le trouvons comme il suit: "Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum; benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui." — "Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni!"

Au treizième siècle, selon Durand, on le récita après le Notre Père, au commencement de l'office divin. Le Pape Urbain IV, en 1262, ajouta le saint nom de Jésus à la phrase de l'Ecriture, comme la dévotion des fidèles introduisit le nom de Marie après la salutation.

L'addition "Sainte Marie, priez pour nous, pécheurs, ainsi soit-il!" fut faite en 1508, et les Franciscains prirent l'habitude de dire: "Maintenant et à l'heure de notre mort". Quelques années plus tard Pie V montra qu'il approuvait cette prière telle que nous l'avons, en permettant son insertion dans le Bréviaire Romain.

C'est à peu près dans cette forme que saint Ildefonse, évêque de Tolède, connaissait l'"Ave Maria". Cependant l'Eglise d'Occident ne l'accepta pas comme une prière régulière avant le huitième siècle. Au temps des Croisades ce devint la coutume de dire l'"Ave Maria" chaque matin et chaque soir au son des cloches de l'église.

Le Pape Urbain II, en 1090, ordonna, le jour où l'armée des Croisés se mit en marche, que l'on sonnerait les cloches de l'église trois fois — le matin, à midi et le soir — pour rappeler les fidèles à la prière. Il existe un document d'Etudes de Sully, évêque de Paris, en 1195, où il presse les prêtres de veiller à ce que le peuple sache et récite l'"Ave Maria".

UN PETIT MOT...

Mère-Grand est toute réjouie d'apprendre que vos vacances de Pâques ont été vraiment heureuses et ensoleillées, chers petits amis. Vos bonnes petites lettres remplies de gentilles paroles et de sourires la comblent de joie chaque semaine et lui donne l'impression de vivre très près de vous. A chacun un gros merci reconnaissant et revenez bien vite.

Thérèse Régis, Fannystelle; Bernadette Lambert, Saint-Malo; Rose-Alma Grenier, Cécile Lesage, Marie-Anna Labossière, Lucienne Grenier, Flore Martel, Gertrude Labossière, René Rondeau, Agnès Lesage, Nora Watson, Irène Lussier, Emile Rondeau, Anna Gilles, Jeanne Bergeron, Georgina Major, Mélina Payette, Saint-Léon; Germaine Chaput, Marguerite de Cruyenaere, Carmel Baril, Lucille Brunet, Thérèse Perron, Pierre Delorme, Maria Delorme, Armande de Latreille, Prudentienne Lapointe, Saint-Adolphe; Gérard Turcotte, Lorette; Hortense Laferté, Transcona; Roch Dugas, Jardin de l'Enfance Langevin, Saint-Boniface; Marion Boucher, Santatorium, Prince-Albert, Sask., et tous mes chers petits amis de Saint-Lupicin.

Les prix pour les meilleures observations sur les oiseaux étaient déjà décernés quand j'ai reçu deux grosses enveloppes de Saint-Lupicin et de Saint-Léon. Je fais les honneurs de la publication à la meilleure lettre de chaque endroit et vous offre mes sincères félicitations, chers enfants, pour vos observations si détaillées. Que de doux moments j'ai passés à vous lire et à vous relire! Vraiment, vous êtes de plus en plus fins et Mère-Grand n'a qu'un désir: vous intéresser, vous captiver, vous distraire, conquérir votre confiance afin que, heureux et satisfaits, vous demeuriez pendant de longues années encore ses petits-enfants chéris.

MERE-GRAND.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Fannystelle, Man., 16 avril 1931

Chère bonne Mère-Grand,

J'aime toujours à lire le "Coin des Enfants", surtout lorsque chère Mère-Grand nous donne de bons conseils ou raconte des histoires intéressantes.

Nous avons eu de belles vacances de Pâques: onze jours et nous nous en sommes donné pour patiner.

De bon coeur je suis revenue à l'école et je travaille fort pour le français, car je voudrais avoir la médaille de mon grade. Voulez-vous, chère Mère-Grand, dire une petite prière pour moi à cette intention? D'avance je vous remercie, car je sais que vous ne refusez rien à vos petits du "Coin".

Hier soir en lisant le "Coin", j'ai vu sur une lettre qu'un enfant de Saint-Georges nous demandait d'être très bons envers notre nouveau curé.

Je veux dire à ces chers petits amis d'être sans inquiétude. Déjà notre bon curé a conquis les coeurs des petits et des grands et nous voulons qu'il aime Fannystelle plus que Pine Falls et Saint-Georges, si c'est possible...

Au revoir, chère Mère-Grand. Je demande au bon Jésus de vous garder longtemps à l'affection de tous vos petits-enfants.

Votre petite qui vous chérit,

Thérèse REGIS.

Grade V.

• • •

Saint-Léon, 17 avril 1931

Chère Mère-Grand,

Nous voilà maintenant revenues des vacances de Pâques; nous nous dépêchons de vous écrire quelques petites pensées sur le printemps.

Le froid a disparu, la terre engourdie sort de son long sommeil, les oiseaux, vifs et joyeux, font entendre leurs premiers chants; la sève monte dans les branches des arbres et de beaux petits "minous" se forment et sortent des bourgeons. Voici le printemps! Dans quelques semaines, les buissons seront fleuris et odorants, les abeilles laborieuses sortiront de leurs ruches et s'en iront chercher du suc sur les fleurs. Elles commencent déjà à sortir en éclaireuses pour voir où se trouve le miel.

Les sentiers si nus en décembre se couvrent d'herbes et sont de couleur vert tendre. Les ruisseaux murmurent de jolies chansons sur les cailloux et forment un concert harmonieux avec le bourdonnement de mille insectes, des branches agitées et des brises printanières. Pas besoin de radio dans le jour!

Il y a aussi beaucoup d'oiseaux qui sont arrivés avec les brises du printemps: les loriots, les hirondelles, les rouges-gorges, les bécassines, les outardes, les oies. Tout cela nous montre que le printemps a réveillé la "Belle au Bois dormant". Le printemps est vraiment le prince charmant!

Je termine en restant toujours votre petite-fille affectionnée,

Irène LUSSIER.

• • •

Le 14 avril 1931

Chère Mère-Grand,

Comme vous nous l'avez demandé, chère Mère-Grand, je viens vous décrire les divers oiseaux que j'ai vus en cette semaine de joyeux printemps. Je peux vous dire que j'ai été bonne observatrice.

Un matin je m'en allais à l'école, quand je vis dans le ciel un beau groupe d'oiseaux qui formaient un "V". Je reconnus les oies sauvages par leurs cris: "honk! honk!" Elles venaient du sud et allaient au nord.

Un soir, assise près d'un beau lac, je contemplais les beautés du printemps. J'avais toute mon attention sur un petit ruisseau qui coulait à mes pieds, quand j'entendis un léger bruit dans l'eau. Je lève la tête et j'aperçois deux canards sauvages. Oh! comme ils étaient beaux! Ils se mirent à nager sur le lac tranquille. Je pus bientôt admirer leurs couleurs qui brillaient au coucher du soleil. Ils étaient d'un bleu foncé tirant sur le vert. Ils avaient un beau collier blanc, une tête fine et noire. Longtemps je regardai leurs mouvements. Comme ils semblaient heureux de prendre un bon bain!

Avant qu'ils prennent leur essor, une volée de pluviers vint s'arrêter là. Je ne bougeai point, pensant que je pourrais bien les regarder. Je ne puis que distinguer leur élégante forme. Aussitôt qu'ils m'aperçurent, vite le chef se rangea et ils s'envolèrent bien loin vers l'Ouest.

J'étudiais mes leçons, un jour, à côté de ma fenêtre, quand j'entendis un cri gai et joyeux. Je sortis et vis une dizaine de beaux rouges-gorges qui sautaient ici et là. Longtemps je considérai ces jolis annonceurs du printemps. Je vis aussi plusieurs éperviers qui franchissaient l'espace. Dans les champs et prairies il y avait des alouettes d'un plumage de toutes couleurs.

C'est aussi cette semaine que nous avons vu sur nos fermes de beaux poussins, de petits agneaux et beaucoup d'autres animaux domestiques venant mettre la joie autour des maisons. Les gaufres et les taupes sont sortis de leurs trous et les couleuvres de leur cachette. Le soir nous pouvons entendre le coassement des grenouilles et les chants des oiseaux. La nature partout brille par sa jeunesse. Tous ces beaux oiseaux décorent de leurs couleurs multiples le ciel si pur du Manitoba.

Votre petite-fille qui vous aime beaucoup.

Antoinette BERGERON,
Ecole Faure (grade 8), Saint-Lupicin.

NE DITES PAS...

1.—J'ai joué sur "le" patinoire.
2.—Il fait doux comme "le" printemps.
3.—Donne-"moi-lé".
4.—Le doigt "me lance".
5.—Jean est son "premier nom".
6.—Es-tu "paré"?
7.—Elle en a de "la parlette".
8.—Une "cannelle" de fil.
9.—Ce n'est qu'un "bavasseux".
10.—Viens "t'assir".

Dites...

1.—J'ai joué sur la patinoire.
2.—Il fait doux comme au printemps.
3.—Donne-le moi.
4.—Le doigt m'élance.
5.—Jean est son prénom.
6.—Es-tu prêt?
7.—Elle est babillarde, bavarde.
8.—Un rouleau de fil.
9.—Ce n'est qu'un bavard, un babillard.
10.—Viens t'asseoir.

Autour de la Ferme

Un aspect moral de la question

Comment considérez-vous votre travail? Est-il pour vous un plaisir ou le regardez-vous comme un devoir fastidieux auquel vous vous soumettez avec résignation? Quelque chose que vous devez faire uniquement comme moyen d'existence? Si vous considérez votre travail à ce dernier point de vue, vous perdrez la moitié de la joie de vivre.

Si la lumière de l'idéal disperse les nuages de la routine, alors s'introduit dans votre travail l'intérêt qui vous incitera à de plus grands efforts.

Connaissez-vous l'histoire des trois tailleurs de pierre? Ils travaillaient à une pierre. Un étranger demanda au premier ce qu'il faisait: "Je gagne $5 par jour", répondit-il. Et vous? demanda l'étranger au deuxième: "Je taille de la pierre", grogna-t-il. A la même question le troisième ouvrier répondit: "J'aide à construire une cathédrale". Les deux premiers ouvriers étaient évidemment des grognons dont la valeur professionnelle était fatalement diminuée.

Le troisième, plus sage, connaissait la valeur de l'idéal dans la tâche journalière. Si cet homme pouvait voir un idéal dans un travail si prosaïque, certainement ceux qui s'adonnent à un travail aussi créateur que l'agriculture devraient l'imiter.

La sagesse de cette considération, c'est qu'elle remplit nos travaux quotidiens eux-mêmes de plaisir et d'intérêt.

Or, toutes les tâches sont susceptibles d'intérêt; si vous n'en trouvez pas à la vôtre, c'est votre faute. Probablement que son attrait est à l'état latent et qu'il a besoin de s'éveiller en vous. L'intérêt est le levier qui vient immédiatement après l'énergie, l'habileté, la détermination et les qualités les plus essentielles à un homme pour réussir. Vous n'aurez jamais de succès, à moins que vous ne vous intéressiez passionnément à votre travail.

Alors, puisque l'attrait du travail est si important, voyons comment nous pouvons l'acquérir avec l'aide de l'idéal.

Pourquoi un roman nous intéresse-t-il plus que, par exemple, un livre sur la composition et le dosage des rations?

N'est-ce pas parce que l'élément idéal nous est plus sensible dans le roman que dans le livre scientifique?

Ceux qui trouvent parfois leur travail fatigant n'y trouveraient-ils pas un plus vif attrait s'ils regardaient plus haut pour considérer le but ultime.

Essayons de cultiver l'habitude d'envisager le côté idéal de notre travail.

Comme travailleurs agricoles, nous remplissons le devoir vital de produire la nourriture et les vêtements de la nation, contribuant à nourrir des millions d'individus. Pensez à la richesse de matière que l'imagination peut trouver là.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Jusqu'aux légumes qui parlent

Si l'on en croit certain gastronome les végétariens n'auraient rien à gagner au régime dont ils font un article de foi. Loin de n'avoir que des vertus alimentaires, bon nombre de légumes n'exposeraient-ils pas ceux qui en font leur délectation à toutes sortes de désagréments? Ainsi le chou-fleur — qui l'eût dit? — prédisposerait à l'égoïsme, et l'oseille — qui l'eût cru? — à la tristesse. Le petit pois pourrait convenir à plus d'une femme, en ce sens qu'il inciterait à la coquetterie, péché après tout véniel. Mais défions-nous du melon, qui rend traître, et du navet, qui rend hypocondriaque.

En revanche, notre gastronome nous recommande la carotte. Au propre, s'entend, et non au figuré. Selon lui, elle développerait l'énergie.

Les fruits aussi trouvent grâce à ses yeux et il assure que la pomme cause première de l'infirmité humaine, s'est bien réhabilitée depuis Eve et Adam, puisqu'elle stimule le dévouement. Gardez-vous toutefois de la fraise. Jusqu'ici elle ne passait que pour indigeste et propice aux éruptions de la peau. Mais la voici chargé d'une accusation encore plus grave: ses amateurs seraient condamnés à la veulerie et à une perpétuelle indécision. Qu'ils la délaissent donc pour la pêche, beaucoup mieux cotée et qui développera leurs facultés intellectuelles!

L'industrie avicole fait des progrès

L'analyse des rapports d'une enquête récente de l'industrie avicole dans l'Ontario, conduite par le Service de l'Aviculture de la Division fédérale des Fermes expérimentales, montre que le nombre de volailles dans les basses-cours a augmenté cette saison. A en juger par les rapports qui ont été reçus, 15 comtés prévoient que l'effectif actuel des basses-cours sera maintenu, 6 prévoient une diminution, tandis que dans 8 autres il y aura une augmentation considérable.

L'engraissement des boeufs à l'orge

Le Service de l'exploitation animale de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, a vendu dernièrement, à l'âge d'environ deux ans, 19 boeufs que l'on avait fait venir des herbages de l'Ouest en 1929. Ces animaux ont donné un rendement de viande de 61.2 pour cent, soit une moyenne de 575 livres chacun; la quantité de déchets était remarquablement faible. Lorsque le prix maximum des beaux boeufs pendant la semaine était de $6.85 les cent livres, ces animaux ont rapporté $8.00. Ils ont été engraissés l'hiver dernier sur une ration qui a été portée jusqu'à un maximum de dix livres de grain par jour et dont la moitié se composait d'orge, complétée par de l'avoine, de gluten à bétail et de tourteau de lin. Ces animaux, qui étaient d'un bon type, du poids voulu et bien à point, ont été spécialement recherchés par les acheteurs de Montréal.

Notes sur les framboisiers

Le bulletin No 114 du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa, intitulé "Le framboisier et sa culture au Canada", résume de la façon suivante les mesures générales à prendre pour prévenir les maladies du framboisier:

1. N'employez que des pousses propres, saines et certifiées. C'est la première chose essentielle au succès dans la culture du framboisier. On peut aujourd'hui se procurer des pousses certifiées par le gouvernement. Exigez que votre pépiniériste vous les fournisse. Pour plus amples renseignements, s'adresser au laboratoire fédéral de pathologie végétale de St. Catherines, Ontario.
2. Pratiquez la culture à nu.
3. Pratiquez l'assolement des récoltes. Après avoir détruit une vieille plantation de framboisiers, ne replantez pas des pousses de framboisiers pendant au moins trois ou quatre ans. Cultivez des récoltes comme du maïs, des céréales, des légumineuses, etc.
4. Détruisez les framboisiers sauvages ou les ronces dans le voisinage les plantations de framboisiers.
5. Enlevez les vieux rameaux fructifères aussitôt la cueillette finie. Arrachez en même temps et détruisez toutes les plantes très malades.
6. Enlevez systématiquement de la plantation et brûlez toutes les plantes arrachées ou toutes les parties de plantes retranchées par la taille.

Une mesure utile pour les éleveurs de moutons

L'un des plus grands avantages du classement des béliers, une des initiatives par lequel la Division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa vient en aide à l'élevage du mouton, est le fait que les cultivateurs, les cercles et les sociétés peuvent aujourd'hui acheter par la poste, ou sur la ferme même de l'éleveur, ou encore à une foire, en ayant les meilleures garanties que l'animal classé possède la plupart des qualités essentielles à un bon reproducteur. L'amélioration constante que l'on constate dans les troupeaux de race pure au Canada démontre les services que le système de classement des béliers rend aux éleveurs.

Qu'appelle-t-on criblures?

La Division des semences du Ministère fédéral de l'Agriculture a autorisé les spécifications suivantes pour les criblures:

Premièrement: "Criblures à bétail No 1" — qui se composent de blé retrait ou cassé, mélangé avec du sarrazin sauvage (renouée-liseron) et qui ne contient pas plus de 3 pour cent par poids de mauvaises herbes inutiles.

Deuxièmement: "Avoine mélangée à bétail" — qui se compose principalement de folle avoine, mais avec un petit pourcentage d'avoine et d'orge cultivées.

Troisièmement: "Déchets ou criblures rejetées" — qui se composent de balle et de graines de mauvaises herbes nuisibles, et qui ne conviennent pas pour l'alimentation.

Nouvelle région à blé

Dans une causerie récente par radio sur "L'élargissement de la zone à blé du Canada vers le Nord", M. L.-H. Newman, B.S.A., Céréaliste du Dominion, a fait la déclaration suivante: "L'une des régions les plus productives et qui deviendra peut-être un jour l'une des plus grandes régions à blé de l'Ouest du Canada, est celle qui s'étend vers le nord, dans le pays de la Rivière-la-Paix. Ce pays couvre une étendue qui égale celles des superficies combinées de l'Irlande, de l'Ecosse et du Pays de Galles. La production du blé dans cette région se développe rapidement à mesure que l'on introduit des variétés hâtives, et elle a augmenté dans d'immenses proportions en ces dix dernières années".

Etiquettes sur les pommes de terre de semence

A l'approche de la saison de plantation, le Ministère fédéral de l'Agriculture désire appeler à nouveau l'attention sur les caractères descriptifs des "étiquettes officielles de semence certifiée de pommes de terre". Le devant de l'étiquette porte l'imprimatur du Service fédéral de l'inspection des plants, la variété, le numéro du certificat et le numéro du producteur; le certificat officiel et les instructions spéciales paraissent au dos. Les étiquettes à couleur jaune sont pour la variété "Irish Cobbler"; celles à couleur verte pour la "Green Mountain" et les étiquettes de couleur manilla (chamois) pour toutes les autres variétés. Pour les pommes de terre certifiées de petite grosseur, de 1 à 3 pouces seulement, on emploie une étiquette bleue spéciale.

L'extirpation du pullorum

Suivant l'exemple que vient de donner le Service de l'Aviculture de la Division fédérale des fermes expérimentales, le Ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick a publié ce qui suit dans son dernier rapport annuel qui vient de paraître: Le Service de l'Aviculture a conduit, cette saison encore, une campagne pour l'épreuve du sang des volailles afin d'éliminer les porteurs de pullorum. Plus de 21,500 oiseaux ont été éprouvés en 1930 contre 16,000 en 1929. Le pourcentage des oiseaux réagissants a été de 8.8 pour cent contre 9.5 pour cent l'année dernière. On a constaté une amélioration sensible dans la viabilité des basses-cours depuis que cette épreuve a été inaugurée en 1928.

Il y a de l'argent à faire sur les oeufs

"On peut encore faire de l'argent sur les oeufs à 17 sous la douzaine si l'on conduit la basse-cour d'une façon économique", déclarait dernièrement l'un des principaux aviculteurs du district de Niagara aux agents du Ministère fédéral de l'Agriculture. Les prix des aliments ont baissé et beaucoup d'aviculteurs et de cultivateurs qui prévoient une baisse de production à cause de la vente d'un grand nombre de volailles cette année, s'achètent des poussins approuvés par lots de 300 à 500 ou plus afin d'avoir une bande de poulettes pondeuses cet automne.

Pour vêtir les agriculteurs dans le besoin

Saskatoon, Sask. — La section de la Saskatchewan des "United Farmers of Canada" a publié une déclaration sur la nécessité où se trouvent des milliers de fermiers pour ce qui est du vêtement. La déclaration répondait à une remarque faite par le premier ministre Bennett aux Communes. M. Bennett avait dit que des milliers d'agriculteurs avaient des comptes de banque substantiels. Ces comptes ne peuvent durer longtemps, répondent les "United Farmers", lorsque les agriculteurs vendent leur blé à perte.

La déclaration ajoute que la Croix-Rouge a fourni des vêtements à 2,000 familles, le "pool" du blé à 350 familles et leur propre organisation à 670 familles. Cent autres familles ont fait appel à l'organisation. Et il ne faut pas oublier que des secours ont été distribués par les journaux, par l'Armée du Salut, par la Légion canadienne, par les différentes églises et par les Juifs.

Les pensions aux anciens combattants

Ottawa. — M. Murray MacLaren, ministre des pensions, en réponse à une question de M. Sam Factor, libéral de Toronto-Centre-Ouest, déclare que la commission des pensions a fait droit aux requêtes de 3,913 anciens combattants depuis le début de l'exécution de la nouvelle loi des pensions, c'est-à-dire du 1er octobre 1930 à la fin de l'année financière. Pendant la même période, on a renvoyé 14,496 requêtes à l'avocat en chef de la commission, le colonel Beresford Topp, D.O.S. "Le requérant a toujours joui du bénéfice du doute", est-il affirmé dans la réponse.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86½	$4.86¼
Franc français	3.93	3.92
Belga belge	13.98	13.9
Franc suisse	19.38	19.3
Lire italienne	5.27	5.26
Couronne suédoise	26.91	26.8
Cour. norvégienne	26.90	26.8
Couronne danoise	26.90	26.8
Mark allemand	23.95	23.8
Cour. hollandais	40.40	40.2

LE MARCHE

28 AVRIL 1931

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Moyens	$4.50—$4.75
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$5.25—$6.00
Moyens	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.50—$4.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.75—$5.50
Moyennes	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.50—$6.50
Moyens	$4.50—$5.00
Vaches—	
Bonnes	$3.25—$4.00
Moyennes	$2.75—$3.00
Ordinaires	$2.25—$2.50
Pour conserve	$1.00—$2.00
Taureaux—	
Bons	$2.25—$2.50
Ordinaires	$1.75—$2.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.50—$2.75
Vaches laitières	$35.00—$60.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$7.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$7.25
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$6.25
Très pesants	$5.00
Légers et maigres	$7.25—$8.00
Truies No 1	$5.00
Truies No 2	$4.00—$5.00
Inférieurs	$3.50—$4.50
Verrats	$2.00—$3.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$8.50
Bons, pesants	$7.50
Ordinaires	$4.00—$6.00
Béliers	$6.50—$7.50
Moutons—	
Bons, pesants	$3.50
Bons, poids moyen	$4.00—$4.50
Ordinaires	$2.00—$3.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .22
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra la douzaine	$ .16
Premiers	$ .11
Seconds	$ .11
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .75
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.75
2 sacs de 49 livres	$2.80
4 sacs de 24 livres	$2.85
Alimentation—	
Son, la tonne	$17.00
Moulée, la tonne	$18.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.65
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$13.00—$14.00
Mil. No 2	$11.00—$12.00

Cours du grain fourni par
EUG.-J. DUFRESNE
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 27 avril 1931

GRAINS	Mardi 21 avril	Merc. 22 avril	Jeudi 23 avril	Vend. 24 avril	Samedi 25 avril	Lundi 27 avril
Blé No 1 Nord	.62⅜	.61⅛	.60⅝	.59⅞	.58½	.59¼
2 Nord	.60	.58¾	.58	.57¼	.56	.56¾
3 Nord	.56½	.55¼	.54½	.53⅝	.52¼	.53
Avoine 2 CW	.28⅝	.28⅞	.29¼	.29½	.29¼	.29⅜
3 CW	.25⅝	.25⅞	.26¼	.28¼	.28¼	.26¼
Orge 3 CW	.30⅜	.30⅞	.30¼	.30	.29½	.29¼
4 CW	.28⅜	.28⅞	.28¼	.28	.27½	.27⅜
Lin 1 NW	1.06½	1.06¼	1.04¼	1.03⅛	1.02	1.03
2 CW	1.02½	1.02¼	1.00¼	.99⅝	.98	.99
Seigle 2 CW	.33¼	.33⅜	.33⅛	.33	.31⅛	.32⅜
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.62½	.61¼	.60¾	.60⅛	.58¾	.59½
Avoine 2 CW	.28¾	.28⅞	.29	.29	.28¾	.28⅜
Orge 3 CW	.30⅜	.30⅞	.30½	.30¼	.29¾	.29⅜
Lin 1 NW	1.06¾	1.06¼	1.04⅜	1.03¼	1.02¼	1.03¼
Seigle 2 CW	.33½	.33½	.33½	.33¼	.31⅝	.32⅝
Options						
Blé Mai	.62¾	.61½	.60¾	.60⅛	.58¾	.59½
Juillet	.64½	.62¾	.62	.61½	.60	.61
Octobre	.65¾	.64⅜	.63⅞	.63⅜	.62	.63⅛
Avoine Mai	.28¾	.28⅞	.29	.29	.28¾	.28¾
Juillet	.29⅝	.29¾	.29⅝	.29¾	.29¼	.29¼
Octobre	.31½	.30¾	.31	.31	.30¾	.30¾
Orge Mai	.30¾	.31⅛	.30⅜	.30¼	.29¾	.29⅜
Juillet	.31⅞	.32¼	.31⅜	.31⅜	.30⅞	.30⅞
Octobre	.34⅛	.34¼	.33¾	.33¾	.33¼	.33¼
Lin Mai	1.07	1.06¼	1.04⅜	1.03½	1.02¼	1.03¼
Juillet	1.08¼	1.08½	1.06	1.06	1.04⅜	1.05¼
Octobre	1.10¼	1.10½	1.08⅞	1.08¼	1.08⅜	1.09¼
Seigle Mai	.33¾	.33¾	.33½	.33½	.31⅞	.32⅞
Juillet	.35¾	.35¾	.35¼	.35⅜	.33¼	.34⅞
Octobre	.38⅜	.38¼	.37⅞	.37⅞	.36	.37½

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

OTTERBURNE

Après s'être reposés durant le saint temps du Carême, nos joueurs de cartes sont revenus tout joyeux essayer leur "atout" dans un whist-euchre qui eut lieu à Otterburne, le jeudi 16 avril. Une centaine de "professionnels" et "d'amateurs" se sont chaudement disputé les beaux prix qui n'étaient pas pour peu dans l'entrain qui n'a cessé de régner toute la soirée.

Le 1er prix pour dames, offert par la Cie T. Eaton, de Winnipeg, a été gagné par Mlle Laurette Gobeille, d'Otterburne; le 2ème, donné par M. J. Saive, Otterburne, a été gagné par Mlle Marie Vermette. Mme Jos Lebleu, de Saint-Pierre, a gagné le prix de consolation.

Prix pour hommes: 1er, offert par M. A. Genest, Otterburne, gagné par M. Henri Fontaine; 2ème, offert par M. et Mme A. Savoie, gagné par M. Pierre Nicolas. Le prix de consolation, offert par Mme D. Monchamp a été gagné par M. Alex Dubois.

Le prix de présence, donné par Mme F. Savoie, de Saint-Boniface, a été décerné à M. T. Vermette, d'Otterburne.

Nous disons un sincère merci aux généreux donateurs des prix, à tous ceux et celles qui ont assisté ou contribué d'une façon ou d'une autre au succès de cette partie de cartes.

SAINT-NORBERT

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Joseph Campeau, survenue le 12 avril dernier, à sa demeure. La paroisse de Saint-Norbert perd en la personne de Mme Campeau une ouvrière de la première heure, prenant toujours une part très active dans toutes les oeuvres sociales et religieuses. Tour à tour présidente et secrétaire de la Congrégation des Dames de Sainte-Anne, son énergie et son zèle ne connurent point de bornes.

Mme Campeau possédait les grandes qualités du coeur et de l'âme; nature sympathique, douce, d'une droiture remarquable, toujours gaie, avec une fine et spirituelle répartie, un jugement sain et pondéré, elle ne connut que de nombreux et sincères amis. La nouvelle de sa mort fut un choc douloureux pour tous. Le coeur très malade depuis la fin prématurée de M. Campeau, en juin dernier, elle fut frappée de congestion cérébrale le 11 au matin. Après avoir reçu tous les secours de notre sainte religion, elle rendit sa belle âme à Dieu le 12 courant, vers les 6 h. du soir. Ses pénibles et cruelles souffrances, supportées avec une patience inépuisable et un courage héroïque, firent l'admiration de tous ceux qui la visitèrent durant tout le cours de sa maladie.

M. l'abbé Deslandes et le R. P. Dominique, prieur à la Trappe, ami de la famille, assistèrent ses derniers moments. Elle est morte entourée de tous ses enfants, à l'exception de Marie-Josèphe, Rév. Soeur Marie-Adélard, des Filles de la Croix, actuellement au noviciat à La Puye, France; l'absence de cette chère enfant qu'elle aimait tout particulièrement lui fut très sensible pendant toute sa maladie.

Sa mort pieuse, édifiante, fut l'écho de sa vie. La levée du corps se fit de sa résidence, présidée par M. l'abbé Deslandes et Mgr Jubinville. Les porteurs furent MM. Jos. Dorge, A. Alary, E. Payment, J. Lord, W. Campeau, U. Campeau, L. Brassard, A. Houde, L. Courchaine, L. Gasse. La bannière était portée par MM. Laporte et Guertin; rubans: Mmes Delorme, Laporte, de Moissac et Landry.

Suivaient le cortège funèbre: son fils Luc, Mme Robert, J. Dorge, E. Dorge, A. Alary et Mlle Yvonne, Mmes Payment et Guilbert et nombre de petits-enfants; M. et Mme B. L'Arrivée, M. Chas Payment, Mme Pierre Campeau, M. et Mme Legault, Mme W. Campeau, etc.

Le service fut chanté par Mgr Théo. Campeau, de Willow City, N. D., assisté de MM. les abbés Stanislas et Leroux, comme diacre et sous-diacre.

Au sanctuaire l'on remarquait: Mgr Cherrier, P.A., V.G., Mgr Jubinville, P.A., V.G., le R. P. Dominique, prieur de la Trappe, le R. P. Bernier, S.J., le R. P. Louis, C.R., MM. les abbés L. Primeau, E. Rocan, H. Beaudry, H. Mireault, P. Gandos, A. d'Eschambault, O. Moquin, A. Sabourin, A. Laurin, E. Deslandes, A. Decosse, E. Lévêque, A. Sylvestre, E. Kessler.

Remarqués dans le long cortège, les représentantes de plusieurs communautés religieuses, entre autres les Filles de la Croix, les RR. SS. Grises, les RR. SS. Jésus-Marie, les RR. SS. de la Miséricorde.

Parmi les laïques: l'hon. P.-A. Talbot, l'hon. A. Bénard, M. H. Chevrier, M. E. Beaudry, Dr Roy; M. et Mme Brunet, Mme d'Eschambault, Mme Daoust, M. Rochon, M. Gouin, M. Laflèche, M. Préfontaine, etc.

Nombreux furent les tributs floraux déposés sur le cercueil de la regrettée défunte, ainsi que bouquets spirituels.

La famille a aussi reçu plusieurs télégrammes de sympathie: télégrammes de Mgr Léon Campeau, P.A., V.G., d'Ottawa; du R. P. Tourigny, S.J., de Central Falls, E.-U.; du R. P. Tél. Campeau, de Malone, N.-Y.; du R. P. D. Campeau, de Détroit, Michigan; du R. P. Dr C. Campeau, New-York; du Dr Lebeau, de Montréal; A. Legault, C.R., Vaudreuil; Rév. A. Legault, Détroit, Mich.; Dr Desilets, Saint-Jérôme, P.Q.; M. et Mme J. Bernuy, Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Ordonneau, Los Angeles, Cal.; M. et Mme Hoffner, Détroit, Mich.; M. D. Tourigny, Victoria, C.-A.; RR. SS. de la Miséricorde, Montréal; RR. SS. Ursulines, Trois-Rivières; RR. SS. de Sainte-Anne, Lachine, Montréal; RR. SS. de l'Assomption, Nicolet, P.Q.; câblogramme des Filles de la Croix, La Puye, France. Messages de sympathie de S. H. le juge Prendergast, R. P. Bourque, S.J., R. P. Schelpe, S.J., etc.

A la famille éplorée nous offrons nos plus vives condoléances, notre profonde et sincère sympathie.

SAINTE-AGATHE

La paroisse de Sainte-Agathe vient de perdre un de ses bons paroissiens en la personne de M. Louis Lemoine. Le regretté défunt envisagea la mort avec calme et les derniers secours de la religion furent, pour lui, une très grande consolation. Décédé le 13 avril, il fut inhumé le 16.

Sous la bannière du Sacré-Coeur, le deuil fut conduit par M. Arthur Lemoine. MM. A. Lambert, J. Lemoine, A. Alarie, C. Nolette, F. Gratton, J. Lapointe, S. Garet portèrent le défunt à sa dernière demeure.

M. l'abbé E.-B. Rocan, curé, chanta le service, assisté de MM. les abbés Beaudry et Laurin. MM. les abbés Deslandes, Mireault et Caron prirent place dans le sanctuaire.

L'assistance aux funérailles fut très consolante. Parmi la foule on remarqua l'hon. et Mme P.-A. Talbot, la famille Bibeau et M. Léveillé, de Saint-Boniface; MM. A. Guertin, H. Godin, E. Joyal, de Saint-Norbert; la famille Lagacé, de La Salle. MM. A. Pilon et Albéa Dorge firent la quête.

De nombreux visiteurs rendirent à la dépouille mortelle, à sa résidence, leurs derniers hommages. Les religieuses, accompagnées de leurs élèves, y firent aussi de fréquentes visites. Plusieurs autres témoignages de sympathie furent manifestés par des offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs et télégrammes.

M. Lemoine laisse, pour le pleurer, son épouse, Victoria Joyal, et quatre frères: Félix, Olivier, Charles, David; son beau-père, M. Joseph Joyal; ses beaux-frères: R. P. Arthur Joyal, O.M.I., du Cap-de-la-Madeleine, Dr H. Joyal, de Halleybury, Dr I. Joyal, de North Bay, Théobald, Théophile, Willie, Ernest, Donat, Freda Dorge, tous de Sainte-Agathe, et M. Gobeil, d'Otterburne.

L'épouse du cher disparu offre l'expression de ses meilleurs remerciements à tous ceux qui lui offrirent des sympathies.

N.-D. DE LOURDES

Aujourd'hui, Saint-Marc, grande prière des Rogations, première messe de la saison pour les fruits de la terre, pour implorer le secours du ciel contre les éléments déchaînés. "Les blés sont finis", les autres semences se feront en moment voulu. Le temps jusqu'ici a été très propice. L'hiver semble reprendre ses droits, on lui serait reconnaissant de nous envoyer quatre ou cinq pouces de neige, et après, de se retirer dans ses quartiers "d'hiver" une fois pour tout. Nos fermiers travaillent de leur mieux, c'est leur habitude, mais sans enthousiasme. La main-d'oeuvre étrangère est rare, presque nulle, c'est aussi le mieux qu'ils ont à faire. L'avenir est pour eux moins souriant que pour nos gouvernants. A les entendre, "les fermiers de l'Ouest ont bien tort de se plaindre; les ingrats, ils ne connaissent pas leur bonheur". Mais là ne gît pas le mal le plus redoutable. La pieuvre communiste est à Moscou, et de là elle étend ses tentacules sur le monde entier. Ce sont les idées qui mènent le monde. A voir le chemin parcouru par ces idées subversives dans ces dernières années, on se demande si avant longtemps on ne sera pas bien près de ce grand "soir" tant rêvé par ces champions du prolétariat à outrance.

• • •

M. Philippe Cardinal n'a pas été bien ces derniers jours, et son état a donné de telles inquiétudes que son entourage a jugé à propos de faire venir le prêtre.

• • •

M. Alphonse Pilloud se remettait tout doucement d'une vilaine attaque de pneumonie quand une imprudence probable le fit retomber. Le brave homme est solide, tout fait croire que ce retour offensif de la maladie aura été vain.

• • •

Depuis longtemps, Soeur Emérentienne se débat avec le mal qui l'étreint depuis des mois, avec des alternatives de mieux et de pis. Soeur Adrienne, la compagne inséparable de sa vie, vient la rejoindre dans sa chambre de misère, mais elle, bien atteinte, si atteinte que l'on désespère d'un heureux changement.

• • •

Le Congrès pédagogique se prépare tout doucement, mais très sérieusement, pour les 23 et 24 mai prochain. Sur ce Congrès on a greffé un grand concours de catéchisme pour toutes les paroisses de la montagne. A part de rares exceptions, tous les paroissiens de ce district qui couvre près de 100 milles de long — exactement 88 milles — ont répondu avec enthousiasme à l'appel du curé de Lourdes qui, en cela, se faisait l'écho des désirs formels de S. E. Mgr l'Archevêque. Je crois savoir que les futurs candidats — et tous veulent en être — sont pris d'un zèle parfois excessif pour apprendre leur catéchisme. Ne leur a-t-on pas dit que Monseigneur avait deux beaux prix à leur disposition, sans parler de tous les autres qui leur sont réservés s'ils restent vainqueurs!

• • •

La rédaction du journal déclare que M. Henri Bruyère n'a rien eu à voir avec la chronique à laquelle le R. P. Antoine faisait allusion la semaine dernière.

CAMPERVILLE

Le 25 mars dernier la population de Camperville a eu la douleur de perdre Mme Pierre Larivière, née Adéline Giasson, qui est morte comme une sainte après quelques jours d'affaiblissement. La maladie était si bénigne que son dénouement surprit tout le monde. Mme Larivière était admirablement résignée. "Il arrivera ce que le bon Dieu voudra", disait-elle simplement. Puissions-nous accepter la mort avec d'aussi belles dispositions!

SAINTE-ROSE-DU-LAC

A l'école du village

Tableau d'honneur pour dernière semaine:

Grade XI — Géométrie et chimie: Helen Cumming, Cécile Bonin, Dora Tucker.

Grade X — Géométrie: Helen Bell, Rhoda Saurette.

Grade IX — Mathématiques: Rebecca Shuer, M.-Rose Archambault, Cecily Fitzmaurice.

Grade VIII — Epellation: Georgette Arcand, Eugénie Montsion, Marguerite Inglebeen.

Grade VII — Epellation: Rose Lahaie, Laurence Bissonnette, Helen Prikker.

Grade VI — Epellation: Gérard Guyot, Thérèse Delveaux; Priscilia Montsion, Honoré Tardif et Victor Lagassé (ex aequo).

Grade V — Composition: Jean Molgat, Léonie Brunel, Alphonsine Neault.

Grade IV — Composition: Irène Lahaie, Simone Delveaux, Laurent Garant.

— S'il vous plait, monsieur, demande Emile au professeur, quand nous donnerez-vous le résultat de la composition?

— Quand je l'aurai corrigée, mon petit.

— Oh! seulement? proteste Emile, d'un ton navré...

LE PARC DE RIDING MOUNTAIN

Inauguration officielle l'été prochain de cette intéressante réserve nationale — Ses attraits

Le parc de Riding Mountain, Manitoba, dernière addition à notre grand système de réserves nationales, sera officiellement inauguré au cours de l'été prochain. Il faisait auparavant partie de la réserve forestière du même nom et couvre une superficie de 1,148 milles carrés. Il constitue le type de la région montagneuse du Manitoba; ce sont à l'est une série de terrasses accidentées, déchiquetées, s'élevant graduellement pour former un large plateau boisé parsemé de jolies petites nappes d'eau, puis s'abaissant en pentes douces vers l'ouest jusqu'à l'Assiniboine.

Les populations de l'Est se sont si souvent représenté le Manitoba comme une vaste prairie qu'elles seront sans doute surprises d'apprendre que cette province possède également ce que l'on peut appeler une région "montagneuse". Cependant, les collines qui s'étendent tout le long de la limite occidentale de la vaste plaine alluviale qui renferme les lacs Winnipeg, Winnipegosis et Dauphin, atteignent parfois une altitude de 2,700 pieds. Le point le plus élevé de la chaine de Riding Mountain a 2,200 pieds, soit plus de 1,200 au-dessus de la région environnante. Le nouveau parc offrira donc aux gens de l'Est plusieurs des attraits de l'altitude: air pur et sec embaumé par les résineux, insolation abondante et ozone vivifiant.

La partie orientale en particulier est couverte de beaux peuplements de bouleau, de peuplier, d'épinette, de sapin baumier et de pin gris. Vers l'ouest le couvert forestier diminue en densité et fait place à des clairières herbeuses où les fleurs sauvages croissent à profusion. Par endroits, on trouve aussi des bois durs de l'Est tels que le chêne et l'orme. La chaine remonte aux temps glaciaires. On y trouve en plusieurs endroits des restes de moraines sous forme de gros galets, en particulier sur le bord des lacs.

Ces derniers seront sans doute l'un des principaux attraits du parc. Alimentés par des sources, leurs eaux sont pures et claires comme le sont d'ordinaire les eaux des montagnes. Le lac Clear, sur la rive duquel le chef-lieu du parc a été établi, est le plus grand et le plus beau; il est situé au milieu de collines boisées; ses bords, découpés de baies arrondies, sont formés de plages au sable propre, et en font un endroit idéal pour le bain et le canotage. Un lieu de campement pour les automobilistes a déjà été établi; il est muni d'eau de source, d'abris, de poêles et autres objets de commodité, et un gardien y sera stationné l'été prochain.

Le parc de Riding Mountain formait autrefois partie des terrains de chasse des Indiens assiniboines et cris et la région reste encore l'habitat du gros gibier. Les orignaux et les chevreuils y sont nombreux, et le touriste pourra voir assez fréquemment sur la piste qu'il suit un ours noir pénétrer en se dodelinant sous le couvert et regarder avec curiosité l'intrus. L'un des plus grands troupeaux d'élans du pays, de deux à trois mille têtes dit-on, vit également dans cette réserve où l'on rencontre de plus le castor et autres animaux à fourrure. Actuellement on y établit un troupeau de bisons pour lesquels un enclos a été préparé. Comme les parcs nationaux sont pour la faune canadienne des lieux de refuge assuré, les animaux sauvages de ce parc en particulier constitueront plus tard l'un des grands attraits pour les visiteurs qui pourront étudier de près et dans leur cadre naturel les moeurs de ces intéressantes créatures.

Le parc sera d'accès facile pour les automobiles de toutes les parties de la province et les deux voies ferrées transcontinentale passent à proximité. Sa distance à Winnipeg est d'environ 175 milles. Du côté nord on peut l'atteindre par la route de Dauphin, et du côté sud par celles de Brandon, Neepawa et Minnedosa. Le gouvernement construit actuellement entre Clear Lake et la station de Norgate, soit une distance de vingt milles, une nouvelle route d'automobiles qui se raccordera avec une autre longeant la limite est du parc et par cette dernière avec le réseau provincial. Quatre autres grandes routes conduisent à la frontière américaine, de sorte que le parc sera facilement accessible pour les visiteurs venant des Etats-Unis par Grand Forks, Fargo et Minneapolis. Lors donc que les avantages de cette nouvelle réserve nationale seront connus du grand public américain, le Manitoba sera assuré d'un mouvement touristique considérable et sans cesse grandissant venant de l'autre côté de la frontière.

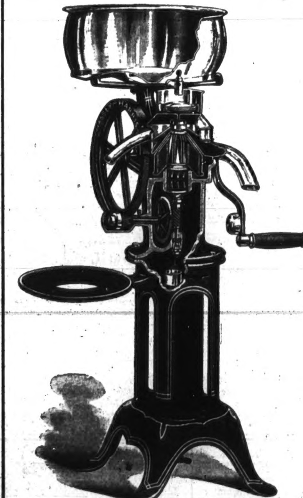
Manuel antibolchévique

Pour combattre efficacement le bolchévisme, il faut le connaître: connaître sa doctrine, sa politique, les fruits qu'il a donnés en Russie, ce qu'il veut faire au Canada, etc.

On trouvera tous ces renseignements et beaucoup d'autres tels que des plans de conférences et une importante liste bibliographique dans une brochure de 64 pages (Nos 207 et 208) que vient de publier l'Ecole Sociale Populaire. Nous la conseillons vivement à tous ceux qu'intéresse cette grave question du communisme, à ceux-là surtout qui en voient les dangers et veulent en préserver notre pays.

Cette brochure se vend 25 sous l'exemplaire, $15 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.







SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

Dimanche dernier, à l'occasion de la messe des ouvriers, le sermon a été donné par le R. P. Schelpe, S.J. Le prédicateur a fait le panégyrique de saint Joseph et en a fait des applications pratiques aux besoins de notre temps.

A l'occasion du premier vendredi du mois, l'on entendra les confessions à la catédrale dans l'ordre suivant: mardi, les petites filles de l'Académie; mercredi, les grandes personnes; jeudi, les garçons de la paroisse.

Jeudi soir aura lieu l'ouverture des exercices du mois de Marie.

A l'archevêché

Son Excellence Mgr l'Archevêque est revenu de l'Est vendredi soir dernier. Monseigneur a assisté au sacre de S. E. Mgr Desmarais, le nouvel auxiliaire de Saint-Hyacinthe. Il a assisté, dimanche soir, aux réunions des acéjistes à Saint-Malo.

Le R. P. Legris, Rédemptoriste bien connu, a quitté Saint-Boniface la semaine dernière. Le Rév. Père a rendu de grands services dans le diocèse par ses missions et retraites. Il a été nommé à Ottawa où il continuera à prêcher des retraites.

Lundi dernier a eu lieu à Saint-Norbert le service anniversaire de Mgr Gabriel Cloutier. Mgr Jubinville a chanté la messe. Son Excellence Mgr l'Archevêque assistait au trône.

Le R. P. Georges Guitton à Saint-Boniface

Le R. P. Georges Guitton, le distingué prédicateur de Notre-Dame de Montréal pendant le dernier carême, passera probablement à Saint-Boniface vers le 15 ou le 17 mai. L'idée d'une conférence a aussitôt jailli. Le R. P. Faure, recteur du Collège, a demandé au Cercle La Vérendrye de l'A.C.J.C. de bien vouloir prendre en main les frais de l'organisation. Le cercle a accepté avec plaisir, sachant qu'il ferait là de l'action, et de la plus belle.

La date n'est pas encore définitivement fixée. Nous nous mettrons en communication avec notre illustre visiteur et nous annoncerons la date et le titre de la conférence dans la prochaine livraison de ce journal.

Mort de Mme Houde

Mme Louise Houde est décédée la semaine dernière, à l'âge de 64 ans. Mme Houde était née Levreault, à St-Hughes, comté de Bagot, P.Q. Elle était venue au Manitoba il y a plus de cinquante ans et avait épousé à Saint-Boniface Napoléon Houde. Elle a passé toute sa vie à Saint-Boniface et s'en est absentée seulement à l'occasion des voyages qu'elle a faits, en Europe et aux Etats-Unis. Après une longue maladie supportée avec patience, Mme Houde s'est éteinte laissant pour la pleurer huit enfants: Gérard; Berthe (Mme Mussieu), d'Edmonton; Réséda (Mme Joyal), de Saint-Boniface; Roland, établi au Michigan; Antoinette (Mme Bénard), de Ponteix, Sask.; Thérèse (Mme N. Chabot), de Flint, Mich.; Aimée (Mme Harland), de Flint, Mich.; Jean, encore à la maison paternelle. En plus, Mme Houde laisse une soeur, Agnès (Mme Bédard), de la rue Jeanne d'Arc.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale, vendredi dernier. Mgr Jubinville a chanté le service, assisté de MM. les abbés Brunet et Lévêque. Les porteurs étaient MM. Alfred, Henri et Archibald Bédard, Alexandre et Gustave Larivière, Louis Tétrault. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles. Les Dames de Sainte-Anne étaient présentes en grand nombre et ont suivi le cortège funèbre.

Nos sincères sympathies à la famille.

La Chorale mixte au Festival de Musique

Samedi dernier, notre Chorale mixte s'est faite entendre en présence des juges du Festival de Musique de Winnipeg. La Chorale comprenait environ 75 chanteurs et chanteuses. La tenue de nos artistes fut parfaite. Le choeur exécuta "Sweet Maiden" d'Orlando de Lassus, et en français "Le Chant des Matelots", de César Franck. Le juge Robertson encouragea les artistes, dont c'était le début, et fit les remarques appropriées. La Chorale a gagné l'écusson MacLean, offert par la compagnie de ce nom. Il fallait avoir au moins 75% des points pour mériter l'écusson.

Notre chorale a lieu d'être fière de son succès. Il faut songer particulièrement qu'elle en était à ses débuts. Mlle Alberta Bernier accompagnait la Chorale, qui était dirigée par M. Marius Benoist.

Concert de la Fanfare La Vérendrye

Dimanche dernier, la Fanfare La Vérendrye donnait un très joli concert à l'Académie Provencher. Un bel auditoire avait rempli la salle et n'a pas ménagé ses encouragements aux artistes.

Le programme comprenait plusieurs morceaux de fanfare qui furent rendus avec succès. M. Joseph Vermander dirigeait et à lui revient la plus grande part du succès. Le corps musical exécuta les pièces suivantes: Marche, "Sous l'Aigle double", de Wagner. Ouverture, "La Châtelaine", de Maillochaud. "Mazurka Russe", de Ganne. Fantaisie, "Palmes et Couronnes, de Bajus. Valse, "Flots du Danube", de Ivanovich.

M. Augustin Láguedock rendit un solo de clarinette qui fut vivement goûté: "Pluie d'or", de Bouillon. Mlle Marie Boivin chanta, accompagnée par Mlle Laura Brodeur. M. Gilles Guyot donna quelques morceaux de son répertoire. Un sextette, composé de six saxophones, fut également l'objet des applaudissements de l'auditoire.

M. Narcisse Fournier présenta les artistes à l'auditoire avec beaucoup de tact et de savoir-faire. Le même les remercia à la fin du concert, avec un égal bonheur.

Une belle soirée chez les Vétérans français

Le lundi 20 avril, les Dames Auxiliaires des Vétérans français donnaient leur concert annuel. Près de 400 personnes étaient présentes et ont contribué à faire de cette soirée récréative un véritable succès.

La distinguée présidente des Dames Auxiliaires, Mme de Denus, a montré une fois de plus son talent organisateur et sa volonté de réussir, malgré les plus grandes difficultés.

Le programme, très varié, a tenu les spectateurs en éveil depuis le commencement de la soirée jusqu'à la fin, et les applaudissements nourris ont prouvé à tous les acteurs le plaisir et la satisfaction de l'auditoire.

Ouverture: "O Canada". Ensuite M. Sarraillon, véritable artiste siffleur, a donné l'impression à l'auditoire qu'une douzaine de canaris étaient en liberté dans la salle. Il était accompagné par M. E. Lévêque au piano.

Sous la direction de M. Camille Sainte-Marie, nous avons eu deux comédies désopilantes. La première, "Château Yquem", avec comme personnages: Mme d'Egrefeuille, par la délicieuse Mme Robillard; la pétulante Berthe d'Estrel, par la toujours charmante Mme Sainte-Marie; M. D. Belair, dans le rôle du capitaine Gaston de Sergy, et M. B. Léveillé, dans celui de Joseph, ont donné une très bonne interprétation.

La deuxième comédie, "Le Fiancé d'Eglantine", avait comme personnages: Théodore, M. Caron; Anatole, M. Armand Laflèche; Rosalie, Mme Sainte-Marie; Eglantine, Mme Robillard; un maquignon, M. B. Léveillé; Antoine, M. Camille Sainte-Marie.

Dans ces différents rôles, MM. Caron, Armand Laflèche et B. Léveillé ont donné la mesure de leur talent. Mmes Sainte-Marie et Robillard ont une fois de plus charmé l'auditoire. Quant à M. Camille Sainte-Marie, en plus de la charge écrasante de directeur de ces comédies, il a personnifié Antoine d'une manière inénarrable.

MM. Isaac Mamott, violoncelle, Stuart Scorer, flûte, Mme Louise Thibault, au piano, nous ont donné deux morceaux de musique très appréciés.

M. Honoré Laflèche, accompagné au piano par Mme Dr Laflèche, a été un des bons artistes de la soirée.

M. Perras, accompagné de Mme Louise Thibault, nous a fait apprécier sa superbe voix.

M. Marius Maire, dans "La mort du Cuirassier", et surtout "Au télégraphe", a été d'un réalisme superbe.

A tous ces acteurs et artistes, ainsi qu'à la Cie T. Eaton qui avait fourni le luxueux ameublement, à M. Antonio Lanthier qui avait prêté les fourrures, au Rév. Frère Joseph qui a prêté de belles plantes, et à la commission scolaire qui a autorisé l'usage de la magnifique salle de l'Institut Collégial Provencher de Saint-Boniface, les Vétérans français offrent leurs très sincères remerciements.

"La Marseillaise" et le "God Save the King" ont clôturé cette belle soirée.

Cercle Ouvrier Saint Joseph

Rapport de l'assemblée mensuelle du 21 avril

Cette assemblée mensuelle réunissait dans le sous-sol de l'école Provencher au-delà de 225 hommes, venant en aussi bon nombre pour écouter le R. P. Joseph Paré, S.J., qui avait eu la bonté d'accéder à la demande de notre dévoué aumônier de nous donner la causerie mensuelle.

Le R. P. J. Paré se dit enchanté de se trouver face à face avec un si beau groupe d'hommes qui compose le Cercle Ouvrier Saint-Joseph de Saint-Boniface. Il se dit être chez lui au milieu de nous, et avec raison, puisque notre Cercle est sorti des efforts de l'A.C.J.C., association à laquelle il se dévoue comme aumônier.

La causerie donnée par le Révérend Père touche de près à nos problèmes sociaux du jour, rapports entre ouvriers et patrons, et le communisme. Il nous parle de ce que font les jeunes de l'A.C.J.C. de Montréal pour enrayer ce fléau menaçant qu'est le communisme; il nous invite à nous tenir toujours ensemble et à nous préparer pour faire notre part contre ce mouvement.

M. Camille Fournier remercia le bon Père au nom du Cercle Ouvrier qu'il a su si bien intéresser et instruire sur un problème sérieux et intéressant, que nous essayerons d'étudier davantage.

Un vote de remerciement fut adressé aux acteurs et aux organisateurs de la soirée intime du Cercle, qui eut lieu le dimanche précédent, et qui fut un vrai succès. Le Cercle Ouvrier Saint-Joseph remercie cordialement tous ceux qui ont contribué à ce beau succès.

Il est de nouveau question de la balle au camp. Quelques-uns des intéressés demandent à M. le président si le Cercle Ouvrier a l'intention de s'occuper encore cette année de la gérance du club de balle. Après discussion générale, il fut décidé que les intéressés se rencontreraient avec les membres de l'exécutif et qu'on en viendrait à une décision pour ou contre. Les intéressés sont avertis que si le Cercle Ouvrier décide de s'en occuper, l'exécutif de ce dernier dressera une constitution spéciale pour ce jeu et qu'il verra à ce que les règlements soient observés.

Un rapport de la décision qui sera prise sera présenté à l'assemblée à notre réunion de mai.

Notre soirée se clôtura par la rafle ordinaire de $2.50 donné par le Cercle et gagné par M. A. Ethier.

LE SECRETAIRE.

A l'Institut Collégial Saint Joseph

Un nombreux auditoire qui remplissait la salle de l'Institut Collégial Saint-Joseph, dimanche dernier, pouvait se rendre compte de nouveau de la haute formation musicale que reçoivent nos filles sous la direction des Rév. Soeurs de Jésus et Marie.

Un programme assez ample donnait place à la plupart de celles qui n'ont pas été entendues au récital du dimanche précédent; de plus, quatre musiciennes associées du Conservatoire Toronto s'étaient jointes aux élèves et rehaussaient l'intérêt musical de la soirée.

La première section, quelques morceaux exceptés, étaient réservée aux plus jeunes. Les pièces, d'une haute valeur musicale, étaient disposées de telle façon que l'assemblée présentait un tableau magnifique d'harmonies et de sentiments très variés et très agréables. Les exécutantes ont été à la hauteur de leur tâche; la perfection atteinte par chacune d'entre elles témoigne de l'application et de l'énergie qu'elles ont dû déployer dans la préparation d'un tel travail.

La seconde partie du programme, confiée exclusivement aux élèves plus avancées ainsi qu'aux musiciennes graduées du Conservatoire, fut un régal artistique de premier ordre. Les pièces au programme, quelques-unes d'une difficulté technique presque inextricable, laissaient un champ assez libre à l'initiative personnelle pour ce qui regarde l'interprétation. Les exécutantes se sont tirées des difficultés techniques avec facilité, avec grâce même; de plus, elles ont bien profité de la marge qui leur était laissée par l'exécution, pour communiquer à leurs auditeurs les sentiments les plus délicats, les émotions artistiques les plus pures. Mlle Cécile Toupin, Gertrude Dubois et Helen Berg porteront cette année les couleurs de notre couvent aux examens du Conservatoire et elles ont prouvé qu'elles sauraient le faire avec honneur.

Les quatre associées du Conservatoire qui ont pris part au programme sont si bien connues à Saint-Boniface qu'il suffit de les nommer pour permettre de juger quel appoint appréciable elles ont apporté à cette soirée musicale. Mlle Simone Ledoux a exécuté un "Concerts Tuck", de Chaminade; Mlle Marie-L. Mager a joué deux pièces d'auteurs anciens, Scarlatti et Graun, et une étude de Chopin. Mlle Simone Huot a rendu un Andante très mystique de Beethoven et un Scherzo de Martucci. Mlle Agathe de Montigny a exécuté l'"Allegro Vivace" du concerto en ré mineur de Mendelssohn, puis, pour terminer, un extrait de "Rigoletto" arrangé très brillamment pour piano par Liszt.

M. Taras Hubicki avait gracieusement accepté de jouer quelques pièces de violon; il exécuta, entre autres, une pièce de concert se terminant sous forme de danse hongroise, qui fut rappelée.

Le travail des Rév. Soeurs qui préparent nos filles à un tel accomplissement artistique est éminemment formateur; non seulement il impose aux élèves une merveilleuse discipline intellectuelle, mais il concorde avec un grand principe pédagogique qui demande d'entourer les jeunes, dès l'époque de leur formation, des formes les plus pures et les plus exquises du beau. Les maîtresses de notre institut de filles se soumettent à cette direction dans la musique comme dans les autres domaines, et pour cette raison elles ont droit aux encouragements du public.

A.F.A.C.C.

Cercle Marie-Rose

Les dames et demoiselles, membres de l'Amicale des Anciennes Elèves de l'Institut Collégial Saint-Joseph ayant donné leur nom ou désirant faire partie du Comité d'étude du Cercle, sont instamment priées de se rendre à l'Institut Collégial Saint-Joseph, mercredi soir, 29 avril, à 7 h. 45, où aura lieu une première réunion de ce Comité.

Le mardi 5 mai, ce sera le Comité de couture et d'aide aux missions qui se réunira; que toutes les dames et demoiselles intéressées veuillent bien tenir compte de cet avis.

LA SECRETAIRE.

Tennis

Avez-vous eu des billets de rafle? Si non, il faut tout de suite entrevoir un des membres du comité afin de vous en procurer. Chacun doit se faire un devoir d'en vendre le plus grand nombre possible. Les gens du comité ont déjà donné l'exemple. Vous avez dû les voir parcourir les rues de Saint-Boniface presque nuit et jour. Après avoir constaté un tel dévouement, vous devez vous-même solliciter les gens de votre entourage.

Plusieurs jeunes en ont déjà vendu un nombre presque incalculable; ils ont même fait des records de vitesse. Cependant, nous ne voulons en aucune façon vous causer des cauchemars affreux qui pourraient ébranler votre système nerveux; mais nous serons satisfaits de la manière dont vous nous aurez secondés.

LE SECRETAIRE.

Aubaine pour les voyageurs

Le Pacifique Canadien annonce, par l'entremise du bureau de M. Henri d'Eschambault, qu'un nouveau taux vient d'être fixé pour les excursions de fin de semaine. Le taux actuel est celui d'un billet simple, plus un quart du prix régulier. Ces billets seront en vente dès le vendredi midi jusqu'au dimanche et seront valables jusqu'au dimanche soir à minuit.

Mariage

Le 25 avril — John Kermanson, de Winnipeg, fils de feu Herman Kermanson et de G. Erekson, et Marie Lavallée, fille de Basile Lavallée et de Georgina Plante.

Baptême

Le 25 avril — Louis-Joseph-Roméo-Rosaire, née le 15, enfant de Joseph Therrien et de Rosa Vandal, de Thibaultville. Parrain, Maurice Charlesworth; marraine, Blanche Charlesworth.

Cercle Sainte-Elisabeth

Voici le rapport lu à la dernière partie de cartes par la secrétaire, Mme A.-G. Raymond.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

Ne vous attendez pas à un discours, ça n'entre pas dans mes dispositions. Je serai donc brève et j'irai droit au but.

Les dames du Cercle Sainte-Elisabeth en sont ce soir, comme vous le savez, à leur dernière partie de cartes de la saison. A cette occasion, la secrétaire a été priée de vous dire un mot de l'oeuvre, de vous donner un aperçu de ses activités durant l'hiver qui vient de finir, et de faire ça discrètement, délicatement ... je ne sais comment au juste il faut entendre ici ces termes... J'ai voulu savoir ce que je devais vous dire... Mais ces dames m'ont laissée à mes propres ressources qui ont, parfois, le souffle court. Discrètement, délicatement... C'est embarrassant, quand du coeur aux lèvres ne nous viennent que des louanges pour des personnes qui, à la fois les méritent... et les dédaignent si fort. Ce serait pourtant pour la secrétaire, qui oserait les exprimer, une occasion de grande vertu que de les opposer à une apathie qu'elle a beau jeu de mettre sur le compte de la lassitude... Donc, je vous dirai ce qui m'est venu à l'esprit, et je tâcherai à la fois de vous intéresser un peu, et de satisfaire les dames charitables qui me font confiance.

Depuis six ans que cette société de bienfaisance a pris vie chez nous, il sera facile de conclure de la somme de bien qu'elle a fait déjà, quand je vous aurai mis au fait de son administration pour cette dernière année seulement. Ce rapport succinct, nous l'avons fait pour votre propre renseignement, Mesdames et Messieurs, qui le méritez bien pour avoir répondu si généreusement, toujours, à nos appels réitérés à votre dévouement, à votre compassion, à votre bourse et à votre assiduité à nos soirées de cartes, principales sources d'alimentation de notre Cercle.

Dans la vie du Bienheureux André Fournet, où foisonne le merveilleux, on raconte que les Soeurs de la Croix, sa fondation, se trouvant dans de forts embarras, n'ayant presque plus de blé, encore moins d'argent, s'en vont trouver leur "bon Père", et lui rendent compte de leur situation précaire. Aussitôt, le Père s'enferme dans le grenier, se met en prières, et quand il en sort, les Soeurs constatent, avec joie et une sainte émotion, la multiplication des boisseaux qui leur sauvent la vie. A deux reprises, selon l'historien, ce "miracle du blé" entre tant d'autres se produit dans la vie du saint religieux.

En lisant cet épisode édifiant, j'ai aussitôt pensé à notre oeuvre de la Sainte-Elisabeth qui, toute pauvre qu'elle est, a cependant accompli elle aussi, ses prodiges, non pas aussi éclatants, certes, parce qu'ils ne se sont pas produits par le seul pouvoir de nos vertus et de nos prières, — voyez donc notre modestie! — mais, j'ose l'avancer, par une coopération soutenue, par un esprit de suite rempli d'abnégation de la part de ses membres les plus actifs, et d'autre part, par votre sympathique concours, et dont l'ensemble a opéré ce que j'appellerais volontiers le "miracle des vint-cinq sous".

Si l'organisation a subi nécessairement des fatigues, des déceptions, des ennuis de toutes sortes, elle a connu aussi ses heures de consolations, auxquelles vous n'êtes pas étrangers, et des joies, insoupçonnées de ceux qui se cantonnent dans l'égoïsme, et veulent ne rien voir de l'infortune qu'ils coudoient.

Et j'arrive au chapitre aride des chiffres, mais qui ne saurait nous laisser indifférents, puisque c'est ici un peu de soulagement apporté à la misère qu'ils veulent dire. Car le but que nous poursuivons n'est pas la suppression de la souffrance, ce qui serait en plus d'une ineptie, un défi aux desseins de la Providence. Mais nous voulons de toute notre âme en diminuer l'acuité, et remplir simplement un devoir de solidarité chrétienne, commandé par Dieu et notre conscience.

Voulez-vous savoir enfin où se sont perdus vos vingt-cinq sous, Mesdames et Messieurs? Les dames en tête de l'oeuvre vous diraient, qu'additionnés à quelques dons personnels, appréciables mais pas nombreux, une tombola précédée d'un "shower" et un thé, cette modique somme qui a contribué à tant de merveilles a aidé 91 foyers, a vêtu par conséquent 650 enfants d'âge scolaire, puisque c'est là surtout le but de l'oeuvre. Le bilan du Cercle nous montre une somme globale de dépense de $1,200, comprenant les dons en nature, consciencieusement évalués, les extras mentionnés plus haut, et les recettes de nos parties de cartes qui se montent à elles seules à environ $640.

Et voilà, Mesdames et Messieurs, ce que j'ai trouvé à vous dire, et j'ai fini. Non cependant sans vous redire notre profonde reconnaissance, exprimée tant de fois déjà, pour le dévouement des dames, d'abord, dont seuls peuvent se rendre un peu compte ceux qui le touchent du doigt, pour les autorités religieuses dont S. E. Mgr l'Archevêque pour les preuves palpables de son haut intérêt, et vers qui monte aujourd'hui l'accent de notre respectueuse sympathie dans le deuil qui le frappe si douloureusement; pour Mgr notre cher Curé, qui ne nous a jamais ménagé ses encouragements, soit en venant, accompagné de MM. ses vicaires, jouer le whist, d'une façon si bienveillante... soit par l'annonce engageante de son prône. Un merci collectif à toutes les personnes qui ont organisé ces parties de cartes, à tous ceux enfin qui ont contribué de quelque façon à rendre plus efficace la mission du Cercle Sainte-Elisabeth.

PETITES NOTES

Un groupe des élèves de M. B. Brisebois donnera sous peu un récital de piano. Les élèves seront assistés de Mlle A. Savoie, soprano, Mlle T. Zimmermann, violoncelliste, et M. W. Gordon, violoniste. Entrée par invitation.

* * *

La famille F. Jodoin remercie les membres du clergé, les RR. SS. Grises, les RR. SS. de Jésus-Marie, ainsi que les nombreux parents et amis de Saint-Boniface, Lorette et Sainte-Anne-des-Chênes, pour leurs sympathies à l'occasion du deuil qui l'a frappée. Elle remercie tout spécialement ceux qui ont bien voulu fournir leurs voitures pour le voyage à Sainte-Anne.

Sépultures

Le 24 avril — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps de Marie-Louise Levreault, épouse de feu Napoléon Houde, décédée le 21 à l'âge de 64 ans et 7 mois.

Le 24 avril — Marie-Thérèse-Françoise Graitson, épouse de feu Pierre-Célestin-Joseph Gillon, décédée le 23 à l'âge de 62 ans.

Feuilleton de la LIBERTÉ, No 3

Le Premier Amour de Napoléon

par H.-A. DOURLIAC
Lauréat de l'Académie française

(Suite)

Mandé à l'hôtel Blanchefort, il s'y présenta à l'heure indiquée. Angélique était à l'église, il fut reçu par sa tante plus solennelle, plus majestueuse et plus ridicule encore qu'à l'ordinaire.

Ce n'était pas un barbon, ni même un de ces légistes dont le poudreux savoir supplée à la neige des ans, mais un jeune officier de bonne mine malgré son apparence chétive, sous le sévère uniforme d'artillerie, qui parut quelque peu déçu du tête-à-tête.

Monsieur de Buonaparte, dit-elle, en lui tendant une main ridée qu'il baisa respectueusement, j'ai une proposition à vous faire pour laquelle je réclame toute votre attention.

Je suis à vos ordres, mademoiselle.

Depuis que je vous vois, je vous observe et je crois vous connaître mieux que personne. Vous êtes ambitieux.

Est-ce un mal?

Au contraire, si votre caractère est à la hauteur de votre ambition.

C'est-à-dire?

Marcher droit à son but, sans s'embarrasser de vains préjugés, de vains scrupules, l'oeil fixé sur son étoile.

Ainsi ferais-je... si j'avais une étoile.

Elle n'est peut-être pas loin de vous, minauda-t-elle.

Il la regarda étonné.

Je ne comprends pas.

Je vais donc m'expliquer sans ambage. Malgré votre jeunesse relative, j'ai confiance en votre discrétion. Vous avez du mérite, de la gravité, des moeurs, vous ne ressemblez pas à cet étourneau de Montlaur, vous iriez loin si vous aviez assez de fortune pour vous pousser dans le monde.

Hélas! je suis pauvre.

Vous pouvez être riche demain.

Par quel moyen?

Par un mariage.

Oh! mademoiselle, quelle famille accueillerait un officier sans sou ni maille, qui n'a que la cape et l'épée?

— Vous êtes de bonne noblesse vous avez du sang de condottiere et de conquistador, vous pourrez être un conquérant.

Peut-être.

J'ai passé ma vie à chercher un homme sans jamais éteindre ma lanterne, je crois l'avoir trouvé en vous. On me dit folle, extravagante, avare, parce que j'entasse des millions dans mes caves et laisse mon hôtel tomber en ruines. On ne peut me comprendre. Vous me comprenez, vous. Je veux être impératrice. Voulez-vous être empereur?

— Moi! s'écria Buonaparte abasourdi...

Sans s'émouvoir, elle lui exposait ses raisons. Il avait la jeunesse, l'audace, l'esprit aventureux, la décision qui convient à un chef; elle avait le rang et la fortune qui lui permettraient de mettre en valeur ses dons naturels, d'établir les siens et d'arriver au plus haut sommet.

— Sans doute, j'ai soixante ans, à ne vous le céler point, mais l'on voit des mariages plus disproportionnés pour de moindres avantages.

Elle en parlait avec une assurance tranquille, comme si sa nef eût déjà franchi la Corne d'Or et que le labarum flottât sur Byzance reconquise.

Lui écoutait, sans sourciller, ses divagations.

Bien qu'il ne fût pas encore l'homme qui, selon Barras, faillit épouser les soixante-dix printemps de la Montausier, cette idée saugrenue ne provoquait chez lui ni l'indignation, ni le fou rire qu'elle eût provoqué chez Raoul.

Déjà il avait pour la femme un mépris tout oriental et la considérait volontiers comme un marchepied; l'intérêt de sa famille, habilement invoqué, n'était pas sans le toucher et la pensée de tout ce qu'il pourrait faire de grand avec le puissant levier qu'on lui offrait n'était pas sans lui donner un peu de vertige.

Mais Angélique?

L'opinion du monde, de ses camarades, de Montlaur ne l'inquiétait guère, il eût bravé les railleries comme les boulets...

Mais il reculait devant le jugement de cette pauvre aveugle, qui personnifiait sa conscience.

Courtoisement, il remercia la vieille princesse de l'honneur trop grand qu'elle voulait lui faire et dont il se reconnaissait indigne.

Elle l'arrêta tout net et dit:

Vous refusez? tant pis pour vous! Ce serait moindre folie que d'épouser une aveugle.

Je ne veux épouser personne, déclara-t-il froissé de cette allusion maladroite.

Elle le congédia d'un geste d'impératrice en disponibilité, et il se retira, très contrarié de ce ridicule incident, sans avoir pu voir sa gente amie.

Le soir même Mlle de Constantinople, furieuse, envoyait son consentement au notaire.

Il ne manquait plus que celui d'Angélique!

Cependant toutes les précautions prises n'avaient pu empêcher le secret de transpirer et de parvenir aux oreilles de la famille de Permon, où il provoqua une stupeur indignée.

Le prince de Montlaur épouser une aveugle!

D'abord cela impliquait un mauvais goût fort désobligeant pour toutes celles qui eussent pu aspirer à ce choix, et chacune, in petto, s'en jugeait autrement digne.

Puis la question d'intérêt était des plus importantes.

La fortune considérable de la vieille princesse venait d'un prince grec, Démétrius Cantacuzène, qui l'avait instituée sa légataire universelle de préférence à ses autres cousins.

Mme de Permon avait fait contre mauvaise fortune bon coeur, se flattant de regagner, pour ses enfants, l'héritage convoité, à force de bons procédés et d'égards envers la "chère cousine". Pour Angélique, elle ne s'en inquiétait guère; vu son infirmité, on paierait sa dot dans un couvent et tout serait dit.

L'annonce du mariage projeté était donc un coup de foudre, réduisant à néant toute espérance, et le dépit fut d'autant plus grand qu'il fallait le dissimuler.

On examinait vainement tous les moyens, plus ou moins louches, d'intervenir avec efficacité, quand on annonça le lieutenant de Buonaparte qui, à la veille de partir pour Valence, faisait ses visites d'adieu.

Par lui, nous trouverons peut-être un joint, car il est des familiers de la maison et doit être très renseigné, insinua Ernest; si tu pouvais le sonder adroitement, petite soeur.

— Tu as raison, fiez-vous à moi.

Les compliments échangés, elle s'arrangea pour attirer le jeune officier un peu à l'écart, lui montrant une sympathie, un intérêt dont il était tout étonné, vu les traits perfides dont elle le criblait d'ordinaire. Il lui en fit plaisamment la remarque.

— On connaît le prix de l'amitié lorsqu'elle vient à nous manquer et vous laisserez derrière vous un grand vide, lieutenant, dit-elle avec une nuance de mélancolie parfaitement jouée...

Je n'ose m'en flatter, mademoiselle.

Pourquoi? Avez-vous si peu conscience de votre mérite?

— Je l'apprécie, comme vous, à sa juste valeur... et je n'ai pas sujet à m'en enorgueillir.

— Avez-vous donc pris au sérieux quelques taquineries de pensionnaire, vexée d'être traitée en petite fille.

— Je ne crois pas avoir jamais manqué au respect que je vous dois.

— Laissez là votre respect dont je n'ai que faire! J'aurais voulu être votre amie... vous n'avez jamais voulu le voir!

Parfois déjà, elle s'était amusée à faire la coquette avec lui pour lui rire au nez, s'il avait l'air de s'y laisser prendre; aussi se tenait-il sur la défensive. Elle s'en aperçut et, haussant les épaules avec un joli geste mutin:

— Les plus aveugles ne sont pas toujours ceux qu'on pense. A propos, êtes-vous de la noce?

— Quelle noce?

— Ne faites pas le discret, vous, le confident des deux intéressés.

— A qui faites-vous donc allusion, mademoiselle? questionna-t-il intrigué et vaguement inquiet.

— A Mlle de Courtenay et M. de Montlaur.

Il fronça le sourcil à ces deux noms ainsi accolés et dit sèchement:

— Je ne vous comprends pas.

— Soit! mettons que je me suis trompée.

Et, sans insister davantage, elle changea de conversation, parlant de la vie de garnison, du régiment de Valence, tout en l'observant du coin de l'oeil.

— Distrait, préoccupé, il répondait à tort et à travers.

Il la connaissait trop pour considérer ses paroles comme des propos en l'air. Il y avait certainement là une intention perfide.

En dépit de son dédain réel et affecté pour le pauvre boursier, elle ne lui pardonnait pas son indifférence et s'amusait à le faire souffrir.

Car il souffrait et s'efforçait vainement de faire bonne contenance sous l'oeil railleur qui l'observait.

Aussi, dès qu'il put le faire, sans incorrection, il se hâta de prendre congé, et de la fenêtre, elle put le voir s'éloigner à grands pas dans la direction de la Bastille.

Alors un sourire plissa ses lèvres minces.

Le mariage n'était pas encore fait.

Un duel

Il marchait droit devant lui, à grandes enjambées soucieux, absorbé, heurtant les passants, sans les voir, enfilant les rues au hasard.

Angélique mariée!... et à ce Montlaur!...

Il ne songeait même pas à discuter le fait.

Et pourtant quelle apparence que le nouveau colonel, comblé de tous les dons de la naissance, de la fortune, de la jeunesse, fit une telle folie.

Car c'était bien une folie! il ne jugeait pas la chose autrement que Mlle de Constantinople dont il comprenait maintenant les paroles énigmatiques et la singulière proposition qu'il avait peut-être été bien sot de refuser!

Puisque Angélique était une femme, comme toutes les femmes, sensibles à l'appât d'un nom, d'un titre d'un tabouret à la cour, pourquoi se soucier de son jugement?

Car enfin, elle n'aimait pas Raoul, elle ne pouvait pas l'aimer!

Et lui, cet étourdi, frivole et présomptueux, était-il capable de sentir le charme subtil et doux qui amollissait son coeur farouche?

Angélique épouser Montlaur!

Il en éprouvait une colère... absurde! car au fond, que lui importait!

C'était sincèrement qu'il avait répondu à cette odieuse fée Carabosse:

- Je ne veux épouser personne.

Alors?

Non, il n'aimait pas Angélique d'amour; pourtant depuis qu'un autre en convoitait la possession, il devenait furieux, comme le chien du jardinier.

Son sang bouillonnait; il avait la tête en feu, les mains glacées; il arriva au faubourg populeux, parcouru si souvent d'un pied léger sans que le tumulte de son âme fût encore calmé.

Avec sa nature fougueuse et concentrée à la fois, les passions devaient être chez lui plus violentes que tendres, mais le sentiment que lui avait inspiré la jeune aveugle n'avait rien de matériel.

Dans le nimbe de ses cheveux d'or et le prestige de l'Orient, cette petite-fille d'empereur lui était apparue comme une créature idéale, dont les longs doigts fuselés teraient le fil de sa destinée et qui planerait sur sa vie comme un bon ange.

Leurs âmes s'étaient soudées à leur insu, par une sorte de communion mystérieuse, de lien mystique, et cet être d'action avait besoin de cet être de rêve.

Superstitieux, comme tous ceux de sa race, il croyait en elle autant qu'en son étoile et une bouffée de colère lui montait au cerveau à la pensée du profanateur qui prétendait toucher à son idole byzantine.

Parce qu'il était titré sur toutes les coutures, duc et pair, cousin du roi, héritier d'un des plus grands noms du royaume, croyait-il donc n'avoir qu'à se baisser pour cueillir ce lys virginal que lui-même osait à peine respirer?

Qu'est-ce qu'un pauvre sous-lieutenant de fortune à côté d'un colonel de naissance qui serait maréchal, ambassadeur, ministre, plus tôt que lui capitaine.

Oh! s'il était le maître, comme il balayerait cette valetaille dorée, sans autre mérite que ses ancêtres. Etre un "descendant", beau titre, ma foi! Ce qui importe, c'est de monter! plus haut! toujours plus haut!

Ainsi ferait-il!

Non, ce coup brutal lui avait brisé les ailes; il se sentait las, désemparé, meurtri, les jambes molles, la tête vide.

Angélique mariée!

Et à ce Montlaur!!!

C'était double trahison!

Sa fierté ombrageuse l'avait toujours empêché de répondre à l'amitié du jeune prince, mais, au fond, il n'y était pas absolument indifférent et s'il avait été seulement son égal...

Il était de ceux qui se cabrent sous la main qui les caresse; les procédés

les plus délicats irritaient, chez lui, une fibre secrète. Puis s'il avait conscience de sa supériorité réelle, il était forcé de reconnaître, chez le filleul de la Reine des qualités qui lui manquaient. La vanité et les prétentions d'un Permon lui faisaient hausser les épaules, mais la simplicité, l'aisance, l'urbanité de Raoul le mettaient au supplice.

"A quoi bon l'impertinence quand on a la politesse", dit Talleyrand.

Beaucoup d'êtres frustres ont cette impression et croient deviner un persiflage sous la courtoisie des manières et du langage.

Buonaparte, avec sa sauvagerie native et sa rudesse montagnarde, était plus accessible qu'un autre, à cette défiance, d'autant qu'il en goûtait la séduction.

Ceux-là savent flatter sans bassesse, disait-il plus tard des hommes de l'ancienne Cour, en appelant à la sienne, les Ségur, les Montesquiou, les Narbonne.

Mais, fait pour dominer, il souffrait de recevoir des faveurs au lieu d'en accorder et Raoul, qui en avait vaguement conscience, disait parfois dans un élan juvénile de son aimable nature:

Je voudrais avoir un tort envers lui! Peut-être me le pardonnerait-il plus facilement.

Il n'y paraissait pas à cette heure! et sa rancune se donnait enfin libre cours contre le traître, le faux ami, qui, sournoisement, lui enlevait son bien.

Car Angélique était à lui, rien qu'à lui! il n'admettait pas de partage, ni avec un époux, ni avec Dieu, et le mariage le révoltait plus encore que le couvent.

La jalousie, le mépris, la colère, se reflétaient sur ses traits ravagés et le sombre éclat de sa prunelle effarouchait fillettes et marmots grouillant sur le pavé du Roi.

Il n'a pas l'air commode, marmottait une commère.

Peut-être un futur locataire de la Bastille.

De fait, s'il eût tenu son rival dans le maquis!...

Soudain, il s'arrêta saisi.

Raoul sortait de l'hôtel de Blanchefort et venait à lui la main tendue.

Napoléon retira la sienne.

Plus surpris qu'offensé, l'autre l'interrogea du regard, et, frappé de l'altération de ses traits, lui demanda avec intérêt.

— Seriez-vous souffrant, mon cher camarade?

— Non.

— Alors auriez-vous quelque chose contre moi?

— Oui.

— Quoi donc, je vous en prie?

— Ce n'est pas le lieu de s'expliquer.

— Soit, il y a une ruelle déserte là, tout proche.

Contournant l'hôtel seigneurial, ils se trouvèrent entre un mur bas, percé d'une porte de service, et les fossés de la Bastille.

— De quoi s'agit-il, voyons, mon ami? dit affectueusement le jeune prince.

— Je ne suis pas votre ami, je ne l'ai jamais été, je ne le serai jamais.

Il lui crachait sa rancune avec une âpreté féroce.

— Je le regrette.

— Moi pas. A quoi bon d'inutiles feintes? Tout nous sépare, patrie, naissance, fortune et je vous hais comme vous devez me haïr.

— Non, je vous plains.

— Je ne veux pas plus de votre pitié que de vos prévenances hypocrites destinées à cacher vos perfidies.

— Voilà un mot de trop, monsieur.

— Qu'importe! Au point où nous en sommes, mieux vaut mettre masques et habits bas.

— A vos ordres, mais encore serais-je curieux de connaître le motif de cette sotte querelle, observa tranquillement Montlaur, qui en était à cent lieues et croyait presque à un accès de fièvre chaude.

Son calme acheva d'exaspérer le furieux et tirant son épée:

— Trêve de paroles. Si vous n'êtes pas un lâche, vous me rendrez raison à l'instant même.

— Au pied de la Bastille, c'est coquet. Si nous demandions au gouverneur de nous servir de témoin.

— Vous me feriez croire à une défaite.

— Décidément, vous avez besoin d'une leçon, monsieur de Buonaparte, j'en suis fâché pour vous.

Et ôtant sa veste brodée, il salua son adversaire avec cette courtoisie qui ne l'abandonnait jamais et tomba aussitôt en garde.

S'il n'était pas de force en mathématiques, en revanche il était une des meilleures lames de l'Ecole, son adversaire, au contraire, avait un jeu très inégal. Il attaquait avec toute la fougue de son caractère, l'autre se bornait à parer négligemment, ce qui ajoutait à l'exaspération de Napoléon, et, se fendant à fond, il se fût embroché lui-même, si d'un vigoureux coup de fouet, Raoul n'eût lié son épée, qu'il fit sauter à trois pas.

Le jeune Corse eut un véritable rugissement de lion blessé.

Montlaur ramassa lui-même son arme et la lui présentant avec sa bonne grâce accoutumée:

— Reprenez-la, mon camarade, elle vous servira mieux qu'à me couper la gorge et oublions cette sotte querelle, je vous le demande sincèrement.

Mais la plaie était trop cuisante, cette magnanimité y ajoutait encore.

Pâle, les dents serrées, Bonaparte ne répondit pas et demeura immobile jusqu'à ce qu'il eût vu disparaître son vainqueur découragé; alors, il serra les poings dans un accès de rage impuissante et, comme jadis à Brienne, il s'abattit lourdement sur le sol.

Une promesse

En quittant sa cousine, Raoul lui avait dit avec cette grâce exquise, qui le rendait si séduisant:

Mlle de Constantinople a une communication à vous faire à laquelle mon bonheur est attaché. Je vous supplie de l'écouter avec bienveillance et de songer que votre réponse fera de moi le plus heureux ou le plus malheureux des hommes.

Il lui avait baisé le bout des doigts et l'avait laissée vaguement troublée.

Que pouvaient signifier ces paroles très claires pour une autre?... Elle n'osait deviner!...

Est-il question de mariage pour une aveugle!

Il avait fallu que sa tante elle-même vint lui confirmer la demande, avec les commentaires aigres doux dont elle agrémentait ses discours, vantant sa générosité testamentaire, sans laquelle évidemment rien n'eût abouti.

— Vous pouvez me remercier, et vous flatter d'avoir de la chance. M. de Montlaur ne vous épouse pas pour vos beaux yeux, il vous épouse, c'est le principal. Je ne vous demande pas ce que vous en pensez... vous devez être trop heureuse!... mais il sied à notre dignité de ne pas montrer trop d'empressement et demain seulement je ferai tenir notre réponse à mon notaire qui en avisera Mme de Créquy.

Angélique demeura seule, en proie à des sentiments divers.

Elle était profondément touchée de la démarche de son cousin... un peu étonnée aussi.

On pouvait donc l'épouser, elle, que sa cruelle infirmité semblait condamner à un éternel célibat; elle pouvait donc, comme les autres femmes, avoir un foyer, un mari, des enfants.

Sans doute, on le lui faisait assez durement entendre, les avantages matériels pesaient dans la balance, mais enfin Raoul était riche, de haut lignage, il pouvait prétendre à mieux!... Comme c'était bon et tendre à lui! Princesse de Montlaur! elle devait être enchantée, ravie!... Et elle soupirait!

. . . .

— Ce ne sera rien, mademoiselle, une simple syncope qui, trop prolongée, eût pu avoir de graves conséquences, avec un organisme aussi nerveux. Tenez, il ouvre les yeux.

En effet, Buonaparte promenait autour de lui ce regard trouble de ceux qui reviennent du pays des rêves.

Un valet, sortant par la petite porte, l'avait trouvé évanoui et avait donné l'alarme. La vieille princesse étant en visite, c'était Angélique qui avait fait transporter le malade à l'hôtel et envoyé quérir le médecin de la Bastille.

Debout, au pied du divan, elle attendait, anxieuse, son arrêt, et respira profondément à ces paroles rassurantes.

En la voyant ainsi immobile, silencieuse, le sourcil du jeune Corse se fronça et il dit d'une voix sourde.

— C'est cet habit de bure qu'elle regarde. Otez-le... il me brûle... Je ne veux pas rougir devant elle.

Son humiliation enfantine se confondait avec celle de l'heure présente; il se croyait encore à Brienne, il oubliait les années écoulées, la cécité de la jeune fille.

Elle lui prit la main à tâtons, et dit très douce:

— A quoi pensez-vous? Ne reconnaissez-vous plus votre amie aveugle?

— Aveugle?... Ah! oui, aveugle... Tant mieux.

— Décidément, il n'a pas encore les idées bien nettes, observa le praticien, il lui faut du repos, du calme.

— A défaut de sa famille absente, je pourrai faire prévenir son ami, M. de Montlaur.

— Je vous le défends.

A ce nom exécré, sa mémoire s'était éveillée, sa colère aussi, et, les poings crispés, il se dressait sur son séant.

— Vous ne voulez pas voir Raoul? questionna-t-elle surprise.

— Ni lui, ni personne.

— Pourquoi?

Mais déjà il s'était ressaisi, et s'expliquait d'un ton posé.

Il allait très bien et avec une voiture il rentrerait à l'Ecole sans plus d'embarras.

Mais le docteur s'y opposa énergiquement.

— Vous êtes encore trop faible, lieutenant, la tête vous tournerait au bout de quelques pas. Reposez-vous ici une couple d'heures. D'ici là, vous êtes mon prisonnier ou plutôt celui de mademoiselle... J'en connais de plus à plaindre...

Un lourd silence succéda à son départ, entre les jeunes gens.

Lui remâchait la honte de sa défaite, le double triomphe de son rival et l'amour déçu, l'orgueil blessé se peignait sur ses traits bouleversés.

Elle n'avait pas besoin de ses yeux pour lire dans cette âme troublée par une violente commotion, dont elle cherchait vainement la cause.

Jamais elle n'eût soupçonné sa jalousie, sa colère contre Montlaur et certes la demande de ce dernier la surprenait moins encore que ne l'eût surpris la révélation d'un sentiment tendre, dans ce coeur viril ne battant que pour la gloire.

Sans doute, il avait éprouvé quelque grave déception, subi quelque grave injustice et la contrainte imposée par la discipline avait dû provoquer cette réaction soudaine.

Compatissante, elle bassinait son front brûlant, il l'écarta presque brutalement.

Oh ami, c'est donc bien grave? dit-elle avec une douce autorité.

Il ne répondit pas.

Voyons? qu'y a-t-il? une injustice, un passe-droit?

Une injustice, un passe-droit, oui c'est bien cela.

En faveur d'un de vos camarades?

Justement.

Que voulez-vous? Seul, sans protecteur, sans fortune, le mérite ne suffit pas.

Je m'en aperçois.

Mais il finit toujours par s'imposer. Vous prendrez votre revanche.

Si je le croyais! gronda-t-il, les dents serrées.

J'en suis sûre, moi. J'ai foi en votre avenir, comme j'ai foi en Dieu.

Elle était si belle avec son front inspiré rayonnant d'enthousiasme, qu'il sentit mieux encore la douleur de la perdre en secouant la tête:

Moi, je n'ai plus foi en rien, ni en personne.

Douteriez-vous de mon amitié?

Je n'ai que faire de votre amitié quand un autre a votre amour! Nierez-vous que vous épousiez M. de Montlaur?

Elle ne répondit pas.

S'exaltant davantage, il continuait avec une ironie amère.

C'est bien naturel! il sait plaire aux femmes, lui! les flatter, les aduler, chiquenauder son jabot, pirouetter sur ses talons rouges! Il est riche, noble, élégant, il a tout, je n'ai rien!

Elle l'écoutait, silencieuse, émue.

Aimer, être aimée, rêve inconscient de toutes les créatures, d'autant plus ardent qu'il semble plus irréalisable...

L'amour ignoré, comme la lumière lui était soudain révélé...

Napoléon l'aimait!... comme Raoul! plus que Raoul... peut-être!...

Et elle?

— Pauvre ami! murmura-t-elle.

Ce fut la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

— Je ne veux pas plus de votre pitié que de la sienne! rugit l'orgueilleux insulaire.

Et, affolé par le souvenir de son récent affront, en proie à une de ces terribles colères qui devaient faire trembler l'Europe, il allait, venait, comme un lion en cage, exhalant sa rage, son humiliation, son désespoir avec une violence sauvage.

— Il m'a fait grâce!... oui!... il aurait pu me tuer... il s'est borné à me désarmer!... et j'ai dû subir son outrageante générosité... il m'a rendu mon épée!... et je ne me la suis pas passée au travers du corps!... je suis un lâche!... et vous pouvez me mépriser... rire de moi, avec lui!... Oh! je l'écraserai!...

Oubliant toute mesure, il rugissait, frappait du pied, bousculait les meubles, et si le fameux cabaret de Léoben se fut trouvé sous sa main!...

Enfin, pâle, exténué, à bout de souffle, les jambes cassées, la tête vide, il s'abattit lourdement sur un siège.

Qu'allait-il devenir sans elle?

Sans doute, il ne savait pas parler aux femmes, il ne lui avait jamais dit ce qu'elle était pour lui, la place qu'elle occupait dans son esprit et dans son coeur.

Et pourtant?

Dans son isolement farouche, il n'en avait pas moins besoin de tendresse... Seule, elle lui en avait donné l'illusion. Près d'elle, il avait oublié son pays, ses montagnes, sa famille; il s'était attaché à elle étroitement, elle lui avait tenu lieu de tout, il avait adopté ses ancêtres, cet Orient mystérieux, où elle eût dû régner et qu'il eût été capable de conquérir pour elle!

Figée dans son attitude hiératique, elle écoutait ce flux de paroles, divagations, plaintes, reproches, prières...

Certes, les anciens preux n'avaient pas pour "leur Dame", amour plus profond, culte plus fervent. Dans son exil, il se flattait qu'il serait toujours tout pour elle et l'idée qu'elle fût à autre le torturait... Il eût encore préféré le couvent! et pourtant il eût peut-être été aussi jaloux du bon Dieu.

Non! décidément, il était trop malheureux!

Epuisé, il se tut, et l'on n'entendit plus que sa respiration oppressée.

Alors, elle s'approcha doucement de lui, effleura son visage de ses doigts craintifs...

Il pleurait!

Une joie extatique illumina les traits délicats de la fille des Césars. D'un geste caressant, elle cueillit une de ces larmes, la porta à ses lèvres et dit:

Napoléon, je ne me marierai jamais.

Et la harpe se tut, ce soir-là.

Un écrin

Il y avait cercle brillant chez Mme de Créquy pour entendre la lecture de "Numa Pompilius" dont le chevalier de Florian venait d'achever le manuscrit et dont il donnait la primeur à la vieille amie du duc de Penthièvre, son protecteur.

Ces Bucoliques étaient alors fort à la mode; la sensibilité, voire la sensiblerie, était du suprême bon ton, et le retour à la Nature, une Nature passablement factice avec ses bergères en dentelles et ses moutons enrubannés, considéré comme le remède à tous les maux qui désolent notre pauvre humanité. Tronchin le recommandait pour le physique Rousseau, son compatriote, pour le moral, et tous deux avaient un grand succès.

Le doux Florian aussi et ses peintures optimistes avaient une excuse; il vivait en pleine Arcadie, à cette petite cour de Sceaux, reflet de l'âge d'or, où il trouvait dans la plus vénérable des Altesses, l'image de toutes les vertus.

Une assistance aussi nombreuse que choisie se pressait donc dans les salons de l'hôtel de Feuquières où résidait la marquise; le prince de Ligne y taquinait Mme de Staël qui, à son gré, mêlait un peu trop la politique à la littérature. M. de Narbonne discutait avec Mgr d'Autun les mérites d'une religieuse, Marie Alacoque, dont le futur prince Bénévent poursuivait la béatification avec un zèle méritoire; M. de Richelieu, jeune marié octogénaire, négligeait sa troisième épouse pour faire les yeux doux à une ravissante créole, Mme de Beauharnais, dont le mari volage papillonnait autour de toutes les femmes jolies. Sa tante, la comtesse Fanny, qui tenait un bureau d'esprit, critiquait tout bas l'auteur, avec son ami Cubières, aussi mauvaise langue et presque aussi mauvais poète qu'elle-même, sur laquelle on faisait courir cette épigramme:

Eglée, belle et poète, a deux petits travers:
Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

Au milieu de cette joyeuse assemblée, Montlaur allait, venait, gai, pimpant, fringant.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à une heure.

AU SACRE-COEUR

Au prône

Le Rév. Père curé invita les paroissiens à signer la supplique en faveur de la béatification de la Vénérable Marguerite Bourgeoys.

Plusieurs séances furent annoncées, entre autres celles du 6 mai au Juniorat de Saint-Boniface, où l'on rendra la pièce: "Tolbiac".

Jeudi, demain soir, à 7 h. 45, commenceront les exercices du mois de mai.

Pour la cause française

Dernière partie de cartes, dimanche dernier, au profit de notre école; la soirée se termina par un voyage en Amérique du Sud, répétition, sur la toile, du voyage de M. et Mme E. Guertin. L'on a compté une assistance de près de 140; sur ce nombre, il y en avait huit de langue anglaise, sans doute venus pour encourager les défenseurs de la cause française.

La saison des parties de cartes est close. En attendant la prochaine saison, merci aux personnes qui se sont dévouées pour notre cause catholique et française.

Décès

Marie-Lucile Forgues, épouse de M. Victor-Elzéar Beaupré, est décédée hier matin, à Montréal.

Remerciements

La famille Lemire prie toutes les personnes qui leur ont adressé des sympathies à l'occasion de la mort de M. Joseph-Hermas Lemire, de bien vouloir agréer leurs sincères remerciements.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Le samedi 2 mai aura lieu, à 2 h. 30 de l'après-midi, dans les salons de l'Académie Saint-Joseph, la dernière partie de cartes de la saison.

Mme Georges Laflèche, à qui la direction en a été confiée, fait tout spécialement appel aux membres en les invitant à venir en grand nombre et à y amener leurs amies. On y jouera le bridge et le whhist. Le premier prix de bridge sera de $2.50 en or. Tous les autres prix seront en argent.

* * *

L'assemblée mensuelle de la Fédération aura lieu le 6 mai, à 3 h. de l'après-midi, dans la salle de l'"Amicus Club", 300, rue Main. Il y aura un programme musical sous la direction de Mme G. Laflèche. Le thé sera servi.

E.-R. B.

Un dîner-causerie de l'Alliance Française

Mme Juliette Veillier-Duray, membre du barreau de Paris et représentante de la Fédération des femmes universitaires, en tournée de conférences dans l'Ouest canadien et américain, passera à Winnipeg le 8 mai. L'Alliance Française, désirant procurer à ses adhérents le plaisir d'entendre cette visiteuse distinguée, organise en son honneur un dîner-causerie qui aura lieu à l'hôtel Fort Garry, à 6 h. Mme Duray traitera le sujet suivant: "En voyage avec Barrès, Duhamel et Paul Morand".

Le prix du billet est de $1.00. On est prié d'envoyer son adhésion au secrétaire, M.-E.-J. Richard, téléphone 401 742.

Un nouveau pas vers l'autonomie

Toronto. — Le "Mail and Empire" publie la dépêche suivante datée d'Ottawa: "Déclarant que les premiers ministres provinciaux et les ministres fédéraux étaient allés plus loin dans le sens de l'autonomie complète que n'importe quelle conférence impériale, M. John-S. Ewart, autorité bien connue en droit constitutionnel, a donné un nouveau sens à la conférence constitutionnelle qui s'est terminée hier.

"En affirmant que les clauses du "Colonial Laws Validity Act" ne s'appliquent plus à la législation provinciale, les premiers ministres des provinces ont "étendu" le sens des conclusions du rapport de la conférence impériale de 1929-30, dit M. Ewart au cours d'une entrevue qu'il a donnée chez lui au représentant du "Mail and Empire". Pour sa part, M. Ewart est très heureux de la décision prise à la conférence d'hier."

Communisme et libre-pensée

Que ceux qui voudraient voir disparaître toute religion comptent sur le communisme pour accomplir cette oeuvre destructive, nous en avons une nouvelle preuve dans cette déclaration de l'"Internationale des libres-penseurs prolétaires" établie à Berlin, que publie le journal "Sans Dieu": "Nous devons démontrer que l'Internationale des libres-penseurs ne peut exister qu'avec le mot d'ordre suivant: combat de classe révolutionnaire contre le capital international, contre les Eglises des diverses confessions; contre le fascisme; que cette Internationale ne doit pas se limiter à certains pays européens, mais doit embrasser le monde entier. Notre organisation antireligieuse libérera les travailleurs de l'ivresse empoisonnée du joug des exploiteurs ceux qui combattent pour la libération des exploités. Nous luttons côte à côte avec les millions de travailleurs de l'U.R.S.S. qui se sont libérés de l'exploitation capitaliste et nous montrent le chemin; nous combattons avec les diverses organisations du prolétariat mondial.

"Vive l'unité révolutionnaire internationale des libres-penseurs!

"Vive le combat de classe de la révolution!

"Vive la révolution mondiale prolétarienne!"

A l'hôpital, la petite Riri, âgée de trois ans et demi, pleure, voulant passer la nuit à l'hôpital où son frère vient de subir une légère opération.

— C'est impossible, lui fait remarquer sa maman, pour que tu puisses rester, il faut que l'on te coupe quelque chose, un bras, une jambe.

— Eh bien, réplique aussitôt Riri sans hésiter, qu'on me coupe les ongles...

* * *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.



PROVINCE DU MANITOBA
IMPOT SUR LE REVENU

La date pour la remise des rapports et le payement de l'impôt sur le revenu, pour les individus, a été retardée du 30 avril 1931 au 15 mai 1931. Les corporations et les sociétés anonymes doivent faire leurs rapports et payer l'impôt en entier le ou avant le 30 avril 1931.

Le rapport de l'impôt doit être fait sur les formules ci-dessous:

FORMULE 1	Individus, autres que fermiers.
FORMULE 2	Fermiers et ranchers.
FORMULE 1C	Corporations.

Le revenu est sujet aux exemptions suivantes:

Personnes mariées	$3,000
Maîtres de maison	$3,000
Autres personnes	$1,000
Enfants dépendants au-dessous de 21	$ 500
Autres dépendants, tel que spécifié dans la loi de l'impôt sur le revenu	$ 500
Corporations	$1,000

Des informations complètes au sujet des taux sont imprimées sur les formules, que l'on peut se procurer à tous les Bureaux d'Epargne provinciaux et Bureaux de Téléphone du Manitoba, de même qu'au Bureau de l'Impôt sur le Revenu au Manitoba, 54, Palais législatif, Winnipeg.

Pour plus amples informations, veuillez téléphoner 840 297.

HON. D.-L. McLEOD,
Ministre des Affaires municipales.

D.-G. STEWART,
Administrateur de l'Impôt sur le Revenu.